



# Défense de la langue française

promotion et rayonnement



Défendre la langue française et la francophonie n'est pas un combat d'arrière-garde. C'est une nécessité absolue et un vrai sujet de notre temps.

Hamidou Anne

N° 259

9 €

1<sup>er</sup> trimestre 2016

Ni laxisme

ni purisme

ISSN 1250-7164



# Anniversaires de l'an 2016

## Littérature

---

**1566**

### Mort de Louise Labé

« Sous le nom de plume de Louise Labé, quelles que soient les mains qui la tiennent, les plus beaux des vers français, immortels. »

Mireille Huchon

**1766**

### Naissance de Germaine de Staël

« *De l'Allemagne* [...] Cette bible à venir du romantisme – qui y trouve une de ses premières définitions en termes d'esthétique littéraire – est une profession de foi cosmopolitique et libérale... » Florence Lotterie

(*Commémorations nationales 2013.\**)

**1866**

### Naissance de Romain Rolland

Il « convers[e] par lettres avec de multiples interlocuteurs, laissant à la postérité l'une des correspondances les plus riches et intéressantes qui soient... » Chantal Meyer-Plantureux

(*Commémorations nationales 2015.\**)

### Naissance de Tristan Bernard

« Ses comédies légères, aux personnages souvent frivoles, ne sont plus connues de nos jours, mais son sens de la formule et de la citation a ancré Tristan Bernard dans les mémoires. » Michel Hitter

**1966**

### Mort de Georges Duhamel

« Le cinquantenaire de sa mort coïncidant avec le centenaire de l'achèvement de *Vie des martyrs* laisse espérer la redécouverte de ce premier ouvrage de guerre traduit jadis en des dizaines de langues et une juste reconnaissance de l'intérêt historique et de l'actualité de l'ensemble de l'œuvre. »

Arlette Lafay

**1966**

### Mort d'André Breton

« Breton, que Valéry qualifiait de “jeune voyant des choses”, est aussi le plus grand critique d'art du siècle. » Michel Murat

---

\* Une personnalité déjà signalée dans l'une des récentes *Commémorations nationales* fait l'objet d'un renvoi à celle-ci.



# Défense de la langue française



N° 259  
janvier - février - mars 2016

## Du président

- 2 Héritage sans nostalgie.  
*Xavier Darcos,*  
de l'Académie française

## Le français dans le monde

- 6 La Russie, pays francophile.  
*Anne-Françoise Counet*
- 10 Un sourire pour les enfants.  
*Véronique Likforman*
- 12 Les brèves.  
*Françoise Merle*

## Les langues de l'Europe

- 15 Sans le latin.  
*Véronique Likforman*

## Le français en France Vocabulaire

- 18 L'Académie gardienne  
de la langue.
- 20 Mots en péril.  
*Gilles Fau*
- 21 Acceptions et mots nouveaux.
- 22 De dictionnaires en dictionnaires.  
*Jean Pruvost*
- 24 « Lao-Tzeu l'a dit :... »  
*Jacques Groleau*

- 26 *Matelot ou bateau ?*  
*Joseph de Miribel*
- 27 Les mots en famille.  
*Philippe Le Pape*
- 30 Le langage de la presse écrite.  
*Hervé Mathurin*
- 32 Impact.  
*Étienne Bourgnon*

## Style et grammaire

- 33 L'orthographe, c'est facile !  
*Jean-Pierre Colignon*
- 34 Au pluriel.  
*Délégation du Cher*
- 36 -as, -es, -is, -os, -us.  
*Stéphane Brabant*
- 39 Le saviez-vous ?  
*Jean-Pierre Colignon*  
*André Choplin*

## Humeur / humour

- 43 L'aire du taon.  
*Jean Brua*
- 44 Dédé ?  
*Bernard Leconte*
- 44 Béquilles.  
*Maurice Barthélemy*
- 46 Le cas « niveau ».  
*Maurice Véret*
- 47 Dur, dur...  
*Françoise de Oliveira*

## Comprendre et agir

- 48 Quand le français fait son cinéma !  
*Alain Sulmon*
- 50 À vous d'agir !  
*Marceau Déchamps*
- 51 J'ai suivi un « MOOC »  
sur la francophonie.  
*Elisabeth de Lesparde*
- 54 Passeport expressif.  
*Gilles Fau*
- 56 Senghor, le Tourangeau d'Afrique.  
*Christian Massé*
- 58 Tableau d'horreurs.  
*Marceau Déchamps*
- 59 Tableau d'honneur.  
*Marceau Déchamps*
- 60 Mots croisés de Melchior.

## Le français pour

- 61 Yves Montenay.

## Nouvelles publications

- 64 *Claudie Beaujeu*  
*Nicole Vallée*  
*Jacques Dhaussy*  
*Monika Romani*

I à XII

## Vie de l'association

Défense de la langue française  
222, avenue de Versailles, 75016 Paris  
Téléphone: 01 42 65 08 87  
Courriel: [dlf.contact@orange.fr](mailto:dlf.contact@orange.fr)  
Site: [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org)

Directrice de la publication:  
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI  
91320 Wissous

Revue trimestrielle  
Dépôt légal P-2016-1

Dépôt légal n°8  
CPPAP n°0318 G 83143





# Héritage sans nostalgie

---

« **Qu'est-ce que l'action culturelle française à l'étranger ?** », tel est le **titre du discours\*** que Xavier Darcos a prononcé, le 7 mars 2011, lors de la séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques.

## I. L'héritage

### 1. Pas de nostalgie

D'abord, il faut pouvoir parler de l'héritage sans nostalgie. La tentation est grande, il faut bien le reconnaître. Marc Fumaroli a magnifiquement évoqué, dans son recueil *Quand l'Europe parlait français*, le règne de la France sur les esprits grâce à l'usage généralisé de sa langue parmi les élites du XVIII<sup>e</sup> siècle. La pensée inventive, l'esprit de conversation, l'attitude critique ne pouvaient s'exprimer que dans la langue de Voltaire. Au fond, le dessein du Grand Siècle, incarné par « les quarante » de l'Académie française, paraît avoir réussi au siècle des Lumières : la langue française s'est élevée au rang de langue classique de l'Europe, elle était reconnue comme équivalent moderne du latin des Anciens. Peu de pays ont un tel passé. C'est même, sans doute, sans égal. Mais la nostalgie est inutile, nuisible même, si elle ne doit pas aider l'action aujourd'hui.

Nous ne sommes plus à l'époque où venaient étudier ou enseigner à Paris les meilleurs esprits de la planète. Ils prennent désormais le chemin des États-Unis, de la Chine, de Singapour – même si la France reste le quatrième pays au niveau mondial pour l'accueil et la formation des élites étrangères, en dépit d'une politique des visas très restrictive. Notre influence culturelle n'est plus assurée par l'essaimage de nos grands intellectuels, autrefois réclamés par les cours étrangères : Diderot en Russie, auprès de Catherine II ; Voltaire





à la cour de Prusse, conseiller de Frédéric II. Nous ne créons plus de chaires universitaires dominantes dans de grands pays, comme le Brésil qui accueillait en 1945 Roger Caillois ou Claude Lévi-Strauss. Certes, nous prenons pied dans les pays du Golfe, comme le montre la Sorbonne à Abu-Dhabi. Mais nous reculons sensiblement en Afrique.

Je ne dis pas que nos écrivains et penseurs soient ignorés, surtout dans le domaine des sciences humaines, ni que nos artistes ne voyagent plus, notamment nos architectes. De même, nous rencontrons encore à travers le monde des personnes qui vouent à la France une profonde reconnaissance, parce qu'à un moment décisif de leur vie, une bourse d'étude ou l'invitation d'un centre culturel a déterminé leur carrière. Mais il est devenu de moins en moins fréquent – chacun d'entre nous peut s'en rendre compte au cours de ses voyages – que les élites étrangères aient une connaissance approfondie de la langue, de la culture et du savoir-vivre français. Elles trouvent même, parfois, notre prétention universaliste arrogante.

## *2. Un peu d'histoire*

La « diplomatie culturelle », comme aspect essentiel de l'action extérieure de la France, a déjà une longue histoire. Elle s'est développée dès le XIX<sup>e</sup> siècle, d'abord comme un moyen d'influence, fondé sur notre langue, sur les écoles et sur les coopérations universitaires.

Les centres culturels furent d'abord des antennes d'universités françaises – Grenoble à Prague et Milan, Toulouse à Barcelone, Bordeaux à Oran ou Bristol, etc. Ces antennes prirent communément le nom d' « instituts », qui organisaient des conférences et des cours, notamment de littérature et de civilisation françaises. À cette première génération – l'Institut de Florence en 1908, celui de Londres en 1910, celui de Lisbonne en 1928 ou encore celui de

---

\* On peut lire ce texte dans son intégralité sur le site de l'Académie française.





Stockholm en 1937 – s’ajoutèrent après la Libération des instituts « de seconde génération », principalement au Moyen-Orient (Beyrouth, Téhéran...), en Afrique et en Europe (en Allemagne notamment). Une puissante « Direction générale des relations culturelles » remplaça en 1945 le modeste « Service des œuvres françaises à l’étranger » qui datait de 1920. Les premiers postes de conseillers culturels en ambassade furent créés en 1949. Ce renouveau fut très fortement secondé par l’Alliance française, fondée en 1883, qui développa fortement son réseau, notamment en Amérique latine, dans les années 1950-1968. Si bien que – l’histoire est ainsi faite – la France s’appuie sur une double structure : le réseau des établissements culturels proprement dits (150 dans 91 pays) et celui des Alliances françaises (1 098 établissements dans 138 pays).

Par cette action, depuis la Seconde Guerre mondiale, la France a anticipé, comme pour le conjurer, le déclin de son influence. La défense de son « rang » dans le monde est passée par une politique de promotion et d’exportation massive de la culture française à l’étranger. Il s’agissait bien d’une forme de compensation. Marc Fumaroli, dans son essai sur *l’État culturel*, a montré que ce sursaut s’inscrivait d’abord dans un contexte de défaite :

*« Ce fut d’abord un rêve d’intellectuels, s’éprenant d’un État fort, l’image inversée de la Troisième République jugée aboulique et divisée. Ce fut ensuite une compensation officielle à la défaite de 1940, puis à la retraite de l’Empire, et un rempart fictif contre la contagion des mœurs et des loisirs américains. »*

Non seulement les Français ont compris très tôt que l’influence de la France se mesurait à l’image qu’elle projette, mais ils ont aussi tiré les conséquences, au xx<sup>e</sup> siècle, de l’évolution de cette image. C’est aussi ce que nous devons faire aujourd’hui, et comprendre, avec modestie, comment le reste du monde nous regarde.

(À suivre.)

**Xavier Darcos**

de l’Académie française



Le

---

français

---

dans le

---

monde

---

---



# La Russie, pays francophile\*

---

Entre la Russie et la langue française, c'est une longue « histoire d'amour ». Toute la cour de Catherine II parlait le français. La noblesse n'avait d'yeux que pour l'architecture, la littérature, la philosophie et tant d'autres aspects de la culture française. Cette relation privilégiée cependant va s'estomper au cours du XX<sup>e</sup> siècle au profit d'autres langues mais dans la société contemporaine, la langue de Molière conserve un certain attrait.

## Une influence culturelle

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, deux langues coexistent : le slavon, langue savante, langue écrite, le « latin des Slaves » et le russe, la langue vernaculaire, langue parlée. Et quand le français se répand dans toutes les cours européennes, la haute société russe l'adopte très facilement jusqu'à vouloir ignorer sa langue. Cette forte présence induit une influence de la culture française plus déterminante qu'ailleurs.

Dans la littérature d'abord. Les premiers grands écrivains sont formés par la lecture d'ouvrages français et écrivent souvent en russe et en français. Le grand poète Pouchkine a écrit ses premières œuvres en français et plus tard, Tolstoï dans son célèbre roman *Guerre et Paix* fera parler et écrire ses personnages nobles dans notre langue.

Dans le mode de vie également. Les familles font venir de France des cuisiniers (qui inventent des plats pour leurs maîtres comme « le veau Orlov ») et des précepteurs pour leurs enfants. Tout jeune homme bien né se doit de faire un voyage en Europe avec inévitablement un séjour dans l'Hexagone.

N'est beau que ce qui vient de France. Les nobles veulent des salons à la française, des pièces d'orfèvrerie, des porcelaines, des vêtements de





Paris. Les fournisseurs français de la cour impériale ne se comptent plus. À Baccarat, un four est uniquement réservé pour le tsar. Parallèlement, la Russie accueille des créateurs français en grand nombre.

### Une place en perpétuelle évolution

La place de la langue française régresse moins rapidement en Russie qu'ailleurs en Europe. En effet, si, au lendemain de la Révolution française, l'aristocratie perd rapidement sa prééminence dans la plupart des pays européens, dans la société russe, elle demeure fortement dominante jusqu'à la révolution et l'assassinat du dernier tsar, Nicolas II, qui lui aussi parlait parfaitement le français, comme en témoigne encore un enregistrement fait lors d'une visite à Paris en 1902<sup>1</sup>.

Les années soviétiques, on le sait, coupent le pays du monde occidental. Cependant, les relations culturelles avec la France se poursuivent. Durant ces années, la lecture occupe une place importante. Les Russes lisent Balzac, Zola ou Jules Verne, mais ils regardent aussi les films de Louis de Funès et écoutent Édith Piaf ou Joe Dassin.

Plusieurs personnes rencontrées sur place confirment ce point de vue. Parmi elles, Elena, professeur de français depuis plus de trente ans. Dans son école secondaire, la langue étrangère enseignée était l'allemand. Elle a pourtant choisi de devenir professeur de français, car pour elle aussi c'est une langue romantique et de culture. Elle est si motivée que pendant un an, elle apprend la langue par ses propres moyens (à l'époque, ils étaient pourtant bien limités). Elle a uniquement l'aide d'une amie de sa mère deux heures par mois. Elle réussit le concours d'entrée à l'université pédagogique. Son enthousiasme est tel qu'elle élèvera ses enfants en français pour leur inculquer un esprit de curiosité et d'ouverture aux autres cultures. Et c'est vrai que la connaissance d'une langue étrangère favorise les

---

\* Cet article a été publié dans *Nouvelles de Flandre* (n° 78, octobre-novembre 2015), revue trimestrielle de l'APFA (Association pour la promotion de la francophonie en Flandre).

1. <https://www.youtube.com/watch?v=9OR2KnRPgKQ>.





## Le français dans le monde

contacts. Lors de notre séjour sur place, nous avons été accueillis, guidés à plusieurs reprises par de jeunes étudiants de français, maniant notre langue de façon remarquable, fiers de nous faire connaître leur ville et si contents qu'on s'intéresse à leur pays.

Revenons-en à la situation du français. Après 1991, la Russie nouvelle entend rejoindre le monde capitaliste et entrer dans l'économie de marché. Les regards se tournent vers l'Amérique et vers l'anglais. Les Russes vont être de moins en moins nombreux à vouloir apprendre le français. M<sup>me</sup> Doublier, attachée à la Coopération éducative à l'ambassade de France, nous explique que d'après un rapport récent sur la place du français dans l'enseignement « *la langue française est*



*toujours associée à la culture savante (littérature), à l'élitisme social et au romantisme fleur bleue, elle garde un coefficient de sympathie qui ne suffit plus à encourager son apprentissage* ». D'après les chiffres de cette étude, le nombre d'élèves apprenant le français a baissé de 67 % en 15 ans.

Seuls 8 % des écoles proposent le français comme langue étrangère contre 12 % en 2005. Il y a moins de 4 000 professeurs de français alors qu'ils étaient 8 300, il y a dix ans. Cette diminution varie en fonction des régions. C'est, comme attendu, à Moscou et Saint-Pétersbourg que le français se maintient le mieux. Dans les régions éloignées de Sibérie ou d'Extrême-Orient, l'intérêt pour la langue de Molière semble moins évident.

### **Restons optimistes**

La situation cependant ne doit pas mener à un excès de pessimisme. Lors de sa conférence, l'ambassadeur de France a annoncé la signature d'un accord sur la reconnaissance générale des diplômes et des niveaux entre les universités russes et françaises. Malgré les désaccords politiques, les deux pays veulent « *construire un monde de mobilité pour les jeunes* ». De plus, le gouvernement russe a décidé de réintroduire l'apprentissage obligatoire d'une deuxième langue





étrangère. Cela devrait relancer, notamment, l'enseignement du français. Les services de l'ambassade de France vont rapidement mettre au point un programme de formation des professeurs de français en collaboration avec la Francophonie et les Alliances françaises implantées sur tout le territoire.

En effet, la France est assez bien représentée en Russie. On ne compte pas moins de treize Alliances françaises. Le service de Coopération et d'Action culturelle de l'ambassade possède des antennes. L'Institut français de Moscou, outre une importante médiathèque, offre de nombreuses possibilités de cours et d'activités culturelles. Il dispose aussi d'une antenne à Saint-Pétersbourg. Deux Collèges universitaires français (CUF) créés en 1991, à l'initiative de M. Andrei Sakharov et de M. Marek Halter, constituent un foyer de diffusion de la culture française grâce à l'invitation de grandes personnalités des lettres et des sciences sociales et humaines. Ces Collèges se sont transformés en de véritables institutions d'enseignement où sont enseignés : sociologie, droit, littérature, histoire et philosophie.

À côté de ces programmes français s'organisent aussi des activités privées comme cette table de conversation rassemblant une fois par semaine, dans un restaurant différent, de jeunes francophiles russes ou d'ailleurs, vivant à Moscou ou, comme nous, de passage et heureux de bavarder autour d'un verre, dans la langue de Molière.

Alors, même si les relations entre la Russie et l'Union européenne, et notamment la France, vivent des moments difficiles, espérons que la langue et la culture françaises arriveront à perpétuer les liens entre nos pays ou tout au moins entre les personnes.



Anne-Françoise Counet





# Un sourire pour les enfants

---

Il y a dix ans, Françoise Etoa créait le Cercle des enfants, un des cercles de DLF. Son objectif : ouvrir des bibliothèques pour les enfants dans les pays désireux de promouvoir la langue française. Ouvrir une bibliothèque... Les amoureux des livres applaudiront. En ouvrir pour des enfants dont ce sera la seule chance de lire, c'est merveilleux ; c'est leur offrir le monde.

Mais promouvoir l'éducation et la culture au travers de la langue française, c'est aussi avoir le souci des valeurs véhiculées par cette langue – plus encore peut-être à l'étranger qu'en France : Françoise Etoa mène dans le même temps une campagne humanitaire.

Depuis dix ans, le Cercle des enfants se met au service de l'enfance africaine, et particulièrement de l'enfance en détresse, et de l'éducation des filles ; il contribue à la promotion de la santé, de l'éducation et des droits fondamentaux des enfants d'Afrique à travers les projets de développement et de soutien aux initiatives locales.

Pour fêter ces dix ans d'action, Françoise Etoa a choisi de donner le



sourire à des orphelins de guerre le temps d'une soirée organisée pour eux fin novembre à l'hôtel Hilton de Yaoundé, au Cameroun (événement annoncé dans la revue de

septembre). Elle tenait à leur offrir une part de rêve, à faire d'eux les petits princes d'un jour.





Cette manifestation a réuni des enfants d'origine nigériane, nigérienne, tchadienne et camerounaise, des artistes venus animer la soirée et de nombreux invités, dont des membres du gouvernement.

Les enfants ont reçu des jeux éducatifs, et surtout



une centaine de bourses d'étude ont été attribuées par l'IAI-Cameroun<sup>1</sup>, partenaire de l'évènement, ainsi, entre autres, qu'Imsofer, le Lions club de Paris, le ministère camerounais de la Défense, et Défense de la langue française ; des veuves ont reçu une petite somme pour leur permettre d'ouvrir des commerces de proximité : de quoi oublier un instant la tristesse dans laquelle les ont plongées les dommages de la guerre contre la secte Boko Haram, et reprendre espoir.

L'intérêt suscité auprès de l'opinion participe à cet espoir ; parler d'eux, c'est déjà les aider – et cela ne suffit pas. La France, le français doivent redevenir évocateurs de la patrie des droits de l'homme. Il suffit de regarder la carte de l'Afrique, ses cinquante-quatre États, de savoir quels enjeux représente l'économie de ces pays, pour deviner que l'avenir de la francophonie en Afrique, c'est aussi un peu le nôtre. Françoise Etoa, qui compte organiser une nouvelle soirée de soutien au Tchad cette année, est par ailleurs présidente de la Maison de la francophonie (dont elle a été l'initiatrice) à Bata, en Guinée équatoriale, et promotrice de nombreuses campagnes au profit des enfants au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Mali et ailleurs.

## Véronique Likforman

---

1. Institut africain d'informatique.





# Les brèves

de la Francophonie — **de chez nous** — et d'ailleurs

— *Venus des États-Unis, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse, du Yukon, de la Martinique..., 335 maires, représentants municipaux et autres représentants d'organismes privés et publics, ont participé, du 29 au 31 octobre à Québec, au rendez-vous de la Fondation du Réseau des villes francophones et franco-philas d'Amérique.*

— **Côte d'Ivoire**  
*M<sup>me</sup> Kandia Camara, ministre de l'Éducation nationale de Côte d'Ivoire, et M. Jean-Paul de Gaudemar, recteur de l'AUF\*, ont signé, le 11 février à Abidjan, une convention de financement pour le projet « M-learning ». Objectif : la formation initiale et continue des enseignants (du primaire et du collège) à l'aide de tablettes connectées à l'internet.*

— **Prix**  
• Le Prix des 5 continents de la Francophonie 2015 a été décerné à l'écrivain congolais In Koli Jean

Bofane, pour *Congo Inc. Le testament de Bismarck* (Actes Sud, rééd. 2016, 304 p., 22 €), et une mention spéciale au Vénézuélien Miguel Bonnefoy, pour son roman *Le Voyage d'Octavio* (Rivages, 2015, 124 p., 15 €).  
• Créé afin de promouvoir la diversité culturelle et linguistique et d'encourager les échanges culturels entre le monde arabe et l'espace francophone, le prix Ibn Khaldoun-Senghor a été remis à Makram Abbès, qui a traduit en français *De l'éthique du Prince et du gouvernement de l'État*, d'Al-Mâwardî, auteur arabe du XI<sup>e</sup> siècle.

— Nombreuses manifestations dans le monde entier pour la 21<sup>e</sup> Semaine de la langue française (du 12 au 20 mars) et pour la Journée internationale de la Francophonie (20 mars). Citons :  
• Inde : trois concours – de rédaction, d'élocution, de *virelangue\*\** – proposés aux élèves et étudiants par l'Institut de langues étrangères de Pondichéry.  
• Chine : *Les Césars de la Francophonie*, concours de

*vidéos en langue française, ouvert aux élèves de Hong Kong, âgés de 12 à 17 ans.*

- Québec : la 20<sup>e</sup> Francofête.
- Paris : 28<sup>e</sup> Journée du français des affaires et des Mots d'or de la Francophonie, organisée par l'APFA\*.
- Nouvelle-Calédonie : la Dictée du Pacifique, organisée à Nouméa par l'Alliance Champlain.

— **Le mensuel LCFE\***, « *le magazine des francophiles francophones* » a ouvert [mon-ecole-de-francais.com](http://mon-ecole-de-francais.com), site qui répertorie tous les lieux où l'on peut apprendre le français, à travers le monde.

— **Allemagne**  
*Le 4<sup>e</sup> Colloque « Repenser l'histoire du français » aura lieu à Munich, le 7 et le 8 avril. Thème : « Contact, variation et changement linguistiques : des variétés d'oïl à la francophonie ».*

— **Suisse**  
• 30<sup>e</sup> Salon du livre et de la presse de Genève : 27 avril au 1<sup>er</sup> mai. Hôte d'honneur : la Tunisie.





• « *Les usages argumentatifs de la métaphore* », colloque international, à Berne, les 3 et 4 juin.

#### Belgique

• *La Maison de la Francité organise deux concours destinés à toute personne âgée d'au moins onze ans et résidant en Belgique. L'un – « Je suis qui, au fait ? » – est un concours de textes, l'autre – « Bruxelles, je t'aime » – d'écriture ou de chanson, de photographie... (Le premier est ouvert jusqu'au 12 avril, le second jusqu'au 30 avril.)*

• *Organisées par l'OEP\*, les Assises européennes du plurilinguisme se tiendront à Bruxelles du 18 au 20 mai. Thème : « Plurilinguisme et créativité : les langues au cœur de l'Europe. »*

#### Italie

« *Acteurs et formes de la médiation pour le dialogue interculturel* », colloque international du GLAT (Groupe de linguistique appliquée des télécommunications), du 17 au 19 mai, à Padoue.

#### Canada

• *Salon international du livre de Québec : du 13 au 17 avril.*

• *Le prochain congrès du Richelieu international aura lieu à Saguenay (Québec), du 20 au 22 mai.*

• « *Émile Benveniste, la croisée des disciplines* », colloque international et interdisciplinaire, le 3 et le 4 juin à Calgary.

#### France

• *VII<sup>e</sup> Colloque international de l'Association des directeurs des centres universitaires d'études françaises pour étrangers, à Rennes, les 16 et 17 juin. Thème : « Enseignement-apprentissage de l'oral. État des lieux et perspectives. »*

• *Le Concours étudiants 2016 du Monde diplomatique, ouvert jusqu'au 15 juin, récompensera un article original de 12 000 signes, en français, respectant « les normes habituelles de rigueur orthographique et syntaxique, de même que les centres d'intérêt du journal... ».*

#### États-Unis

• *Le français est à la mode en Louisiane : jadis langue des prolétaires, c'est un joyau patrimonial aujourd'hui. (LaPresse.ca, 3 février.)*

• *Congrès de l'AATF\* à Austin, du 3 au 6 juillet : « En avant vers les nouvelles frontières du français ! ».*

#### Autriche

• *8<sup>e</sup> Salon du livre francophone de Vienne, en coopéra-*

*tion avec les ambassades de Belgique et de Suisse : 13 et 14 juin. Thème : « Littérature et Cinéma. »*

—  
Selon une enquête menée par Claude Guibal pour France Culture, de nombreux pays lancent des télévisions « *tout info en français* ». (Secrets d'info, 30 janvier.)

#### Maroc

À lire, dans *Le Monde* du 19 février l'article d'Omar Brouksy : « *Le Maroc enterre trente ans d'arabisation pour retourner au français.* »

#### Françoise Merle

\*AATF  
American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

\*APFA  
Actions pour promouvoir le français des affaires

\*AUF  
Agence universitaire de la Francophonie

\*LCFF  
*Langue et Cultures françaises et francophones*

\*OEP  
Observatoire européen du plurilinguisme

\*OIF  
Organisation internationale de la Francophonie

\*\* « *Groupe de mots difficiles à articuler, assemblés dans un but ludique ou pour servir d'exercice d'élocution : [...] "Il reste treize fraises fraîches."* » (Larousse, 2014.)



Les

---

langues

---

de

---

l'Europe

---



# Sans le latin

---

Parmi les propos tenus par Vincent Peillon lors de la conférence DLF Bruxelles-Europe en juin 2015 – d’une clarté, d’une pertinence remarquables, sans langue de bois, et humour en prime –, une petite phrase surprenait pourtant : « ... *Seuls trois pour cent des latinistes du collège continuent le latin au lycée.* » Cela pour minimiser l’absurdité, au moins en ce qui concerne les « langues anciennes », de la réforme en cours.

Est-ce à dire que les années passées à étudier les mathématiques, le dessin, la musique et autres matières abandonnées par ceux qui n’en auront plus l’utilité dès le bac en poche étaient vaines, temps perdu et fonds publics gaspillés ?

À quoi servent le latin, le grec ancien ? À rien. Sinon à former son esprit, à acquérir des qualités d’organisation, à être conscient de l’histoire du continent européen, de l’évolution de la pensée, de la place des religions et du sens des mots indispensable à la communication, sans laquelle aucun dialogue n’est possible. Une gymnastique de l’esprit – une version latine, ce sont des difficultés à surmonter – qui nous aide à mieux comprendre notre propre langue et son évolution ; à penser notre langue, puis les autres.

Le latin, lui-même fortement influencé par le grec, qui l’a en quelque sorte poli mais dont il a rendu la syntaxe plus contraignante, a été durant des siècles la langue officielle de l’Europe. Son influence a perduré bien au-delà, et – quelle meilleure preuve de sa vitalité ! – il n’a pas chuté en même temps que l’Empire romain, est resté plus d’un millénaire la langue du droit, de l’érudition, des sciences.

Les langues européennes viennent, de près ou de loin, de la langue latine ; toutes n’en sont pas directement dérivées, mais toutes en portent la marque, et celle du grec, qui a apporté un vocabulaire scientifique universel.

Grec et latin sont les langues fondatrices de la culture, de l’éducation et de la technique occidentales ; les étudier lie les langues entre elles – linguistique,





## Les langues de l'Europe

grammaire, systèmes grammaticaux, vocabulaire, mots d'emprunt et dérivés – et facilite leur apprentissage.

En latin comme en grec, les phrases se construisent selon l'importance des mots, des idées, ou simplement en fonction d'une harmonie célébrée par Fénelon : « *Les Anciens facilitaient [...] les belles cadences, la variété et les expressions passionnées. Les inversions se tournoient en grandes figures, et tenaient l'esprit suspendu dans l'attente du merveilleux...* » Le souci de la clarté et de la musique de la langue, ou la recette de l'éloquence !

Pourquoi le latin et le grec ? Pour ne pas perdre nos racines communes, celles de l'Europe. Pour s'initier à la diversité, pour ne pas s'enfermer dans « les fondamentaux utiles » quand l'incertitude de l'avenir devrait nous inciter à nous préparer à faire face aux situations imprévues. Le latin et le grec sont des clés ouvrant un univers, au même titre que l'art ou les mathématiques.

Churchill, à une proposition de réduire le budget de la culture au profit de celui de la guerre, répondit : « *Mais alors pourquoi nous battons-nous ?* » Nous ne sommes pas en guerre, ou si nous sommes en guerre, c'est précisément et avant tout contre la bêtise, l'inculture, les visions bornées, le refus de la diversité, l'incompréhension à la fois des religions et de la laïcité, qui conduit à l'intolérance et à une culture de la mort.

Est-ce bien le moment de supprimer des armes pour les combattre ? De supprimer ce qu'on appelait « Les humanités » quand on en a tant besoin, d'humanité ?

Et puis ! « *Sans le latin sans le latin...* »<sup>1</sup>

**Véronique Likforman**

Délégation de Bruxelles-Europe

---

1. «Tempête dans un bénitier », de Brassens, à écouter sans modération. Et à lire : *Le latin est mort, vive le latin ! Petite histoire d'une grande langue*, de Wilfried Stroh (Les Belles Lettres, 2008) ; *La Grande Histoire du latin, des origines à nos jours*, de Jurgen Leonhard (CNRS, 2010) et *Sans le latin...*, d'Hubert Aupetit et Cécilia Suzzoni (Fayard/Mille et une nuits, 2012).



Le

---

français

---

en

---

France

---

---



# L'Académie

## gardienne de la langue

---

**Depuis sa création, Défense de la langue française a toujours suivi les recommandations de l'Académie française en matière d'orthographe. Elle reproduit donc la « Déclaration » publiée sur le site de l'Académie, le 5 février 2016, à propos des rectifications orthographiques.**

### L'Académie française et la « réforme de l'orthographe »

L'Académie française tient tout d'abord à rappeler qu'elle n'est pas à l'origine de ce qui est désigné sous le nom de « réforme de l'orthographe », dont la presse se fait l'écho depuis quelques jours, et qui devrait être appliquée dans les programmes scolaires à compter de la prochaine rentrée.

Le texte auquel il est fait allusion émane du Conseil supérieur de la langue française : il a été publié dans les « Documents administratifs » du *Journal officiel* le 6 décembre 1990. Étant donné la mission de défense et d'illustration de la langue française assignée à l'Académie par son fondateur, il était naturel que Maurice Druon, Secrétaire perpétuel à cette date, fût étroitement associé à la préparation de ce rapport. Alors qu'elle ne disposait pas encore du texte du rapport, l'Académie, dans sa séance du 3 mai 1990, a été informée des idées directrices du projet, dont elle a approuvé l'inspiration et le principe. Dès que le document leur a été communiqué, les membres de l'Académie se sont attachés, dans la séance du 10 janvier 1991, à étudier les dispositions prévues par le Conseil et ont ouvert un large débat sur cette question, où s'est exprimée une grande diversité d'opinion. Au terme de cet échange de vues, l'Académie a assorti son approbation d'une invitation à la mesure et à la prudence dans la mise en œuvre des mesures préconisées, mettant en garde contre toute imposition impérative des recommandations.

La Compagnie a rappelé à cette occasion son attachement au principe selon lequel doivent être exclues toute réforme et même toute simplification de l'orthographe. Ce principe est conforme à sa position constante : hostile à toute réforme visant à modifier autoritairement l'usage, l'Académie n'a jamais été





pour autant fermée à des ajustements appelés par les évolutions de la langue, et que les différentes éditions de son *Dictionnaire* se sont attachées à refléter.

C'est bien improprement que le terme de « réforme » est employé pour désigner les « rectifications » orthographiques proposées par le Conseil supérieur, qui ont été approuvées par l'Académie, et qu'elle a choisi de mentionner dans la neuvième édition de son *Dictionnaire*, en tenant compte pour chaque cas des évolutions réelles de l'usage. Il convient d'observer que ces ajustements ne concernent que quelque 2 000 mots (soit 3 à 4 % du lexique français) – la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, en cours de publication, comptera environ 59 000 entrées.

L'Académie a constaté que ces ajustements étaient conformes, dans leurs principes et dans leur effet, à ceux qu'elle a elle-même pratiqués à plusieurs reprises dans la troisième édition du *Dictionnaire* (1740), la sixième (1835), la septième (1878) et la huitième (1935). En effet, les rectifications proposées ne consistent en aucune manière à simplifier des graphies résultant d'une évolution étymologique ou phonétique, mais visent à mettre fin à une anomalie, à une incohérence, ou, simplement, à une hésitation, et ainsi à permettre l'application sans exceptions inutiles d'une règle simple, à souligner une tendance phonétique ou graphique constatée dans l'usage, ou encore à faciliter la création de mots nouveaux, notamment dans les domaines scientifique et technique, et, de manière générale, à rendre plus aisés l'apprentissage de l'orthographe et sa maîtrise.

Certaine que l'usage ne saurait être modifié par décret, l'Académie, opposée à toute prescription de caractère obligatoire en matière d'orthographe, a préféré, pour présenter ces modifications limitées et mesurées, suivre la voie de la recommandation : elle a approuvé la résolution selon laquelle, dans tous les cas, les deux graphies – la graphie actuelle et la graphie proposée par le Conseil supérieur – devront être admises. L'Académie a donné son aval à ces recommandations, mais en demandant qu'elles soient soumises à l'épreuve du temps. Concernant la plupart des cas, elle s'en tient, dans la neuvième édition de son *Dictionnaire*, à présenter la graphie traditionnelle à l'entrée principale, tout en mentionnant la possibilité d'une graphie rectifiée.

Elle s'est proposé, selon une procédure qu'elle a déjà suivie à plusieurs reprises, de juger à terme des graphies que l'usage, législateur suprême, aura retenues et de confirmer ou infirmer les modifications recommandées.





# Mots en péril

---

**ALABASTRINE** : adj. De la nature de l'albâtre. Qui ressemble à l'albâtre.

« *Les maîtresses du jeune duc, accoutrées à la grecque et montrant l'une sa gorge alabastrine, l'autre sa jambe faite au tour...* » (Théophile Gautier.)

**AMATIVITÉ** : n. f. Impulsion qui porte les individus à s'aimer.

« *Faut-il toutefois mettre au rang des symptômes qu'un psychologue pourrait découvrir dans l'espèce une tendance à l'amativité que j'avais dès lors ?* »

(Verlaine.)

**GAMBILLER** : v. Agiter ses jambes en les laissant pendantes.

« *Il gambillait, d'une adresse de singe à se rattraper des mains, des pieds, du menton, quand les échelons manquaient.* » (Zola.)

**PATRICOTER** : v. Se livrer à des patricotages (intrigues, petites menées).

« *Longepierre patricota, avec M<sup>me</sup> d'Armagnac, de coiffer son maître de sa fille.* »

(Saint-Simon.)

**STRAPASSER** : v. Maltraiter de coups. Peindre ou dessiner sans soin avec outrage.

« *Mais, en y repensant, il me paraît que ce portrait ressemble encore plus à l'auteur de Gynécée qu'à moi-même ; strapassé, grimaçant, douloureux.* »

(Charles Du Bos.)

**TANTALISER** : v. Inspirer à quelqu'un des désirs qu'il ne peut assouvir.

« *Dans toutes les rues je coudoie la vie italienne ; à chaque instant elle vient me tantaliser.* » (Valéry Larbaud.)

**Gilles Fau**

Délégation du Lot





# Acceptions et mots nouveaux\*

## GÈNE SUPPRESSEUR DE TUMEUR

Synonyme : **GÈNE ANTI-ONCOGÈNE** (pour *tumor-suppressing gene*) : Gène qui inhibe la prolifération et la dédifférenciation des cellules.

Note : L'inactivation des deux allèles d'un gène suppresseur de tumeur contribue à la cancérisation des cellules.

**HOMÉOSE** (pour *homeosis*) : Anomalie du développement dans laquelle un organe est remplacé par un autre, de constitution normale, après mutation d'un homéogène.

Note : Le remplacement, chez une plante, d'une étamine par un pétale ou, chez la drosophile, des antennes par des pattes sont des exemples d'homéose.

**MORPHOGÈNE** (pour *morphogen*) : Substance qui se diffuse dans un milieu à partir d'une source et à laquelle les cellules répondent, à certaines valeurs seuils de concentration, en formant des structures particulières.

## RÉSISTANCE SYSTÉMIQUE ACQUISE

(pour *systemic acquired resistance [SAR]*) : Ensemble des phénomènes qui se

produisent dans la plante entière après la réaction d'hypersensibilité, en réponse à une attaque parasitaire, et qui se manifestent notamment par l'activation de gènes de défense.

**SUBTILISINE** (pour *subtilisin*) : Protéase, issue du *Bacillus subtilis*, rendue insensible à l'oxydation par mutagenèse afin d'en permettre la production industrielle dans des bactéries transgéniques.

Note : La subtilisine est notamment utilisée dans les lessives et comme agent de prérépuration dans les hôpitaux.

**TEST D'ALIMENTARITÉ** (pour *alimentarity test*) : Évaluation, dans les conditions d'élevage, des effets d'un nouvel aliment sur la croissance et la santé d'animaux destinés à la consommation humaine.

Note :

1. Le test d'alimentarité est réalisé aux fins d'une autorisation de commercialisation de l'aliment évalué.

2. Les tests d'alimentarité sont en particulier effectués pour des aliments issus d'organismes génétiquement modifiés.

\* Extraits de « Vocabulaire de la biologie », publiés au *Journal officiel* le 31 janvier 2016. Ce même jour était publié le « Vocabulaire des télécommunications ». Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme*.





# De dictionnaires en dictionnaires

---

## L'idiot : avec ou sans poule...

Priorité aux hommes ? « **IDIOT, s. m. Sot, niais, qui a peu d'esprit. C'est un idiot.** » Ce n'est pas très agréable mais sans aucune surprise. Maintenant, place aux dames : « **IDIOTE, s. f. Sote, niaise, innocente. C'est une franche idiote.** » Innocente ? c'est-à-dire simple d'esprit... Franche idiote ? Eh bien, voilà qui est direct et discourtois, pour le moins. Avec un adjectif d'intensité placé sans hésitation avant le substantif : qu'eût-on fait d'ailleurs d'une idiote franche ?

Alors, tout d'abord, pourquoi deux articles distincts ? En 1680, Richelet en a tout simplement décidé ainsi, arbitrairement. Ensuite, que propose l'Académie en 1694, en la première édition de son dictionnaire ? Un seul article : « **IDIOT, OTE s. Ignorant, stupide, imbecille. C'est un idiot, un pauvre idiot, le prenez-vous, le voulez-vous faire passer pour un idiot, pour idiot ?** » À cette juste description de l'usage dévolu au masculin, devait nécessairement faire pendant un exemple au féminin. Le voici : « **Elle n'est pas si idiote que vous pensez.** »



Ouf ! Le propos est presque prometteur.

Quant à Furetière, certes de l'Académie française mais aux commandes de son *Dictionnaire universel* paru en 1690, il fait écho sans complexe aux représentations du moment. Pour la femme : « **Il a une femme si idiote, qu'elle n'entend point le mesnage.** » Pour l'homme : « **Vous avez affaire à un idiot qui n'entend point les affaires.** » Gare à la maladie par ailleurs. « **Depuis sa maladie il est devenu tout idiot.** » Enfin, Furetière reste le seul à offrir l'origine du





mot, puisée notamment dans les travaux de Ménage – pas de jeu de mots, Ménage est l'un des premiers maîtres, magistral, de l'étymologie. Chez Furetière, cette dernière est souvent incertaine, mais ici elle sonne juste : « **Ce mot vient du Grec *idiotês*, qui signifie proprement un particulier, un homme qui mène une vie privée, qui ne se mêle point du gouvernement. Il se prend ensuite pour un homme simple, ignorant, &c.** » L'analyse était pertinente : du latin *idiotes*<sup>\*</sup>, « l'illettré », un sens qui perdurera jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, on était passé en effet sans état d'âme à l'absence supposée d'intelligence. Dans cette catégorie, « l'idiot du village » avait vite pris ses aises dans la langue, au reste sans équivalent féminin, et la formule n'a pas disparu avec l'exode rural. En revanche, quel plaisir que de rallumer, extirpé de nos vieux dictionnaires, un mot éteint : le « tâte-poule ». De quoi s'agit-il ? À Furetière de répondre : « **C'est un sobriquet qu'on donne à un idiot qui s'amuse aux petits soins des ménages & indignes de luy, comme d'aller taster les poules, pour sçavoir si elles sont prestes à pondre.** » Mais où sont donc passées les poules dans nos cités que la pollution n'a pas ménagées ?

Jean Pruvost

---

\* NDLR : *idiotes* existe, en latin, au nominatif. Gaffiot ne donne pas de génitif. Le terme apparaît surtout sous la forme *idiota, ae*, masc. Il reprend les sens du mot grec, et plus particulièrement celui d' « ignorant ». Cf. Cicéron, *Seconde Action contre Verrès*, IV, 4, et *Contre Pison*, VI, 2.

**À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.**

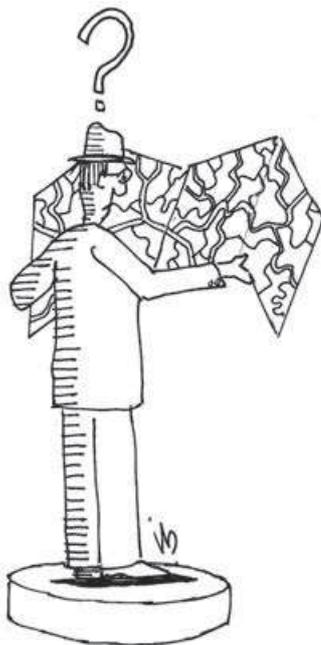




## « Lao-Tzeu l'a dit :

*il faut trouver la voie !...* » Les tintinophiles auront complété d'eux-mêmes cette citation du *Lotus bleu*.

La voie que je vous propose de suivre n'est pas celle du tao chinois qui, comme le *do* japonais (de judo), correspond d'ailleurs bien à notre voie, à notre chemin ou à notre route (que nous retrouverons plus loin), mais, plus simplement, celle qui va nous permettre de trouver le terme juste pour désigner la plus petite comme la plus grande, du sentier à la route et à l'autoroute.



**Voie** est le vocable qui désigne tout moyen de communication permettant d'aller d'un lieu à un autre. Il provient de la racine indo-européenne *\*wegh* et du sanskrit *vakati*, « il transporte », qui a donné le latin *via*, l'anglais *way*, l'allemand *Weg*.

La voie la plus simple est le **sentier**, que l'on peut trouver dans une campagne peu fréquentée sous la forme d'un **sentier battu**, voie marquée par de nombreux pas. La variante **sente**, encore bien employée dans le Sud, en est surtout un doublet poétique, sauf lorsque c'est le nom donné à une voie urbaine, comme on en trouve en Île-de-France.

À Paris, le **Sentier** est le célèbre quartier traditionnel de la confection du II<sup>e</sup> arrondissement : il tient son nom d'un sentier qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, menait aux fortifications, et il a donné le sien à un site en ligne qui regroupe plus de 34 000 professionnels de la mode.

Dans une forêt (un bois), le **sentier**, tracé rectiligne pour l'exploitation des grumes, prend le nom de **laie** ou de **layon**. En Guyane, ces layons sont si importants que le Parc amazonien a recruté récemment des « piroguiers-layonneurs-charpentiers ».





Inversement, si ce sentier mène loin, il devient un **sentier de grande randonnée**, le fameux **GR**, dont le plus connu est le **GR 20**, qui traverse la Corse, à distinguer du **PR** (petite randonnée), qui, lui, n'excède pas dix kilomètres. Beaucoup, au contraire, se situent dans des villages et, parfois, croisent ou longent une **rue**. Arrêtons-nous un moment – de préférence sur le trottoir plutôt que sur la chaussée ou dans le caniveau –, car l'évolution morphosémantique de ce mot est intéressante ! On a du mal à y reconnaître le latin *ruga*, « ride », conservé par l'italien, l'espagnol et le provençal, et pourtant c'est bien ce mot qui a désigné, par métaphore, en latin populaire un « chemin bordé de maisons », et un mot voisin en lituanien confirme son origine indo-européenne.

La rue peut devenir une **avenue**, voire un **boulevard**, dont les étymologies sont très différentes : la première, chez Rabelais, est simplement le chemin par lequel on arrive (on « advient ») en un lieu, puis, en 1610, une allée plantée d'arbres conduisant au château. Fin XIX<sup>e</sup> siècle, elle entre en concurrence avec « boulevard ». Celui-ci est emprunté au moyen néerlandais *bolwerc*, « ouvrage de fortifications, rempart ». Aujourd'hui, les deux ont gardé le sens de « large voie plantée d'arbres », mais le boulevard est généralement aménagé autour d'une ville, à l'emplacement des fortifications, et, à Paris, la différence entre les douze avenues qui partent de la place de l'Étoile, et les boulevards des Maréchaux, paraît évidente !

Autant la « rue » s'est spécialisée à la ville, et a donné lieu à quelques expressions (**homme de la rue**, **courir les rues**), autant la **route**, qui l'emprunte souvent en traversant un village, reprend son sens à la sortie mais connaît de nombreux emplois figurés avec divers qualificatifs (**grand-route**, **route nationale**) et différentes locutions, dans le langage courant, sportif (les **géants** ou les **forçats de la route**, **la Route du Rhum** – marque déposée, ici), ou militaire (**la feuille de route**).

Terminons cet itinéraire par l'**autoroute** qui, en été, devient la route des vacances...

Jacques Groleau



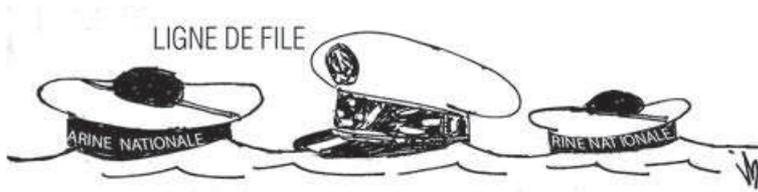


# Matelot ou bateau ?

Ces deux noms sont bien connus. Le premier remonte à 1357 et vient du « moyen néerlandais *mattenoot*, "compagnon de couche", deux matelots partageant [alors] un seul hamac » (*Trésor de la langue française*).

**Bateau** est plus ancien encore ; il date de 1138 : *batel*, « embarcation dont on se sert principalement sur les rivières » (Gaimar, *L'Estorie des Engles*, p. 442, éd. Hardy-Martin, I, 1888). Par métaphore plaisante et argotique, n'oublions pas le sens moderne de « gros et large soulier » (*La Correctionnelle*, dans Larchey. Suppl. 1880). Le mot est dérivé de l'anglo-normand *bat*, « bateau » 1121-22 (S. Brendan, éd. Suchier) ; il est encore attesté au début du XIV<sup>e</sup> siècle dans le domaine normand sous la forme du latin médiéval *battus*, in Du Cange (t. 1, p. 606) ; ce même Du Cange cite la forme dialectale *bat* en usage à Saint-Malo au sens de « bateau ».

Notre **matelot** a un autre sens, typiquement marin. Par analogie : « Navire de guerre qui, dans une file, précède ou suit un autre bâtiment.



*Matelot d'avant, d'arrière. Chaque unité doit serrer sur son matelot d'avant (Ac., 1935). Sans oublier l'emploi adjectival :*

« **Vaisseau matelot** (Ac. 1935). » (TLF.)

Toujours en Marine, à bord des sous-marins plus particulièrement, nous trouvons un troisième sens : « **matelot partageant une même bannette (couchette)** », ce qui renvoie au sens originel.

Êtes-vous bien sûr que votre matelot n'est pas un bateau ?

Joseph de Miribel





# Les mots en famille

## Ensemble, tout est simple !

Vous êtes-vous déjà demandé ce que voulait dire quelque chose de **simple** ? La réponse la plus spontanée que l'on obtienne habituellement, c'est qu'il s'agit de quelque chose qui n'est pas **compliqué**.

Ainsi, tout est dit ! Et pourtant rien n'est démontré ! Pour pouvoir non seulement comprendre, mais aussi voir quelque chose de **simple**, il faut tout d'abord se munir d'une feuille de papier. **Une feuille simple**, bien sûr !

Prenez donc une feuille et pliez-la une fois. Comme Monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, vous venez de faire un acte **simple**, c'est-à-dire que vous venez de **faire un pli** !

L'adjectif **simple**, du latin *simplex*, se compose de la racine indo-européenne *sem*, qui veut dire « un », et de *plex*, qui dérive de *plexus*, participe passé du verbe *plectere*, qui veut dire « tresser, enlacer », d'où dérive à son tour le verbe latin *plicare*, « plier ». La racine *sem* se retrouve également dans le mot **ensemble**, qui a le sens de « réunir, faire un ». Ainsi, comme nous vous le disions dès le début : ensemble tout est simple !

Peut-être restez-vous cependant **perplexe** ? Vous avez raison de l'être car, si vous décidez de faire un deuxième pli, vous allez alors **dupliquer** ! Vous aurez donc un **duplicata**.

Vous aviez pris votre feuille en toute **simplicité**, mais voilà maintenant que l'on vous accuse de **duplicité**, car ce qui est double est ambigu, d'où l'idée au figuré de fourberie. Ainsi, après avoir fait appel à Monsieur Jourdain, nous voici arrivés aux *Fourberies de Scapin* !

**Appliquons-nous** donc à suivre non pas le fil de notre histoire, mais son **pli**, car **s'appliquer**, c'est bien se mettre dans le pli originel, c'est-à-





dire **s'impliquer**. Certains trouveront peut-être mon propos peu **explicite**, mais, pour l'instant, je plie ma feuille ; tout se trouve à l'intérieur de mes **plis**, je ne peux donc être qu'**implicite**.

Les professeurs de mathématiques ont pris, hélas, l'habitude de nous poser des problèmes en décidant de tout **multiplier**. Le nombre de plis peut être ainsi quantifié : deux plis nous donnent le mot **double**, de *dopla* au x<sup>e</sup> siècle, dérivant du latin *duplus* ; trois plis nous donnent le mot

MISE EN PLIS



**triple** et ainsi de suite. À partir du moment où il y a de plus en plus de plis, tout devient alors **compliqué**, voire **complexe** !

Le rôle du bon pédagogue consiste à reprendre la feuille pour la **déplier**, pour revenir au pli d'origine, pour **simplifier**. Tout ce long travail est donc un travail d'**explication** et c'est en ouvrant consciencieusement tous les plis jusqu'au premier que l'on devient alors **explicite** !

C'est sans doute dans cet esprit que les offices de tourisme ont créé des **dépliants**.

Dans la vie, certains refusent pourtant de **plier**, ils ne veulent pas **ployer**. Ces deux verbes issus de *pleier* ou *plioier*, venant du latin *plicare*, sont des doublets sémantiques. **Ployer** a pour sens premier « rendre plus souple », puis « briser la résistance », mais rien ne vous empêche pour autant de rire à **gorge déployée**.

Dans la même famille de mots, le verbe **employer** est issu du latin *implicare*, avec le sens de « plier dans » et au figuré « s'engager dans » puis « utiliser ». Ainsi peut-on **employer un mot**. Si ce mot a deux sens,





on parlera de **double emploi**. Pour l'utiliser à bon escient, il nous faudra alors connaître le **mode d'emploi**.

Mais ce sont surtout nos amis anglais qui, au XX<sup>e</sup> siècle, ont donné un sens nouveau au mot *emploi*, un sens économique en créant le verbe *to employ*. **Employer** quelqu'un, c'est l'engager et donc **l'impliquer** dans le travail de l'entreprise. Ainsi est né **l'employeur**.

Aujourd'hui, avec la crise, il faut parfois **supplier** pour avoir un **emploi**, et en trouver un relève de l'**exploit**, à condition de **déployer** ses talents et de ne pas se **replier** sur soi.

Avoir des **diplômes** facilite l'emploi. Ici, les Grecs créent le mot *diploma*, qui désigne à l'origine une « pièce officielle pliée en deux servant d'attestation ». Un ambassadeur recevant une lettre d'accréditation est ainsi un **diplomate**.

Espérons qu'aucun **faux pli** ne se sera glissé dans cet exposé, il est donc temps pour moi de conclure et de **plier bagage**.

**Philippe Le Pape**

Délégation de Touraine

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'étiquette.  
C'est à cette date que vous aurez à cœur,  
nous l'espérons, de renouveler votre  
adhésion et votre abonnement.**





# Le langage de la presse écrite

---

**Hervé Mathurin, ancien journaliste de *Sud-Ouest*, a révélé aux membres de la délégation de Bordeaux, le 10 décembre, les subtilités du « langage de la presse écrite ». La présidente Anne-Marie Flamant-Ciron nous a transmis le texte de son intervention.**

Il ne faut pas confondre le style journalistique, qui concerne le contenu, et le langage de la presse écrite, relative au contenant. Il s'agit du vocabulaire qu'utilisent les journalistes pour désigner à la fois l'aspect technique de leur métier, mais aussi le type d'articles qu'ils doivent écrire. Et cela ne date pas d'aujourd'hui. Ce vocabulaire est apparu dès le XIX<sup>e</sup> siècle, quand la presse était le principal moyen de communication. Il a été transmis à l'audiovisuel au fil du temps. Ainsi, un journaliste de radio écrira un « papier » tout comme un commentateur de télévision rédigera un éditorial. De même, un journal télévisé présente chaque soir des « titres » comme un journal écrit.

Pourtant, ce vocabulaire est sans doute appelé à disparaître. Le développement du numérique produit un nouveau langage, souvent fortement anglicisé, qui rend caducs bien des mots centenaires. Certains relèvent du jargon et nécessitent une explication. D'autres comportent un autre sens dans la langue française, à commencer par « article », terme de base. Mais ce langage se rapporte aussi au fond. Ainsi, une analyse n'est pas un commentaire et une critique n'est pas un point de vue. Revue de détail.

## Mots au sens double, triple, etc.

**BILLET** : Texte très court, qui se veut humoristique ou ironique, sur un sujet précis, d'actualité ou non. En voie de disparition dans les journaux (autrefois, « Le billet de Robert Escarpit » dans *Le Monde*).





**BOUILLON** : Nom donné aux exemplaires invendus. Se rapporte aussi à l'édition.

**CABOCHON** : Il accompagne la publication récurrente d'articles traitant d'une actualité se déroulant sur une période de temps limitée de quelques semaines, comme une campagne électorale ou une compétition sportive. C'est le petit encadré qu'on peut voir à côté d'un titre. Exemples : « Régionales 2015 » ou « Cop 21 ».

**CALIBRAGE** : Calcul de la longueur d'un article. C'est le travail du secrétaire de rédaction.

**CHEMIN DE FER** : Nom donné au plan d'ensemble d'un journal présentant pour chaque page l'emplacement des articles et des publicités. Relève du chef d'édition, qui dispose de feuillets pré-imprimés sur lesquels il dispose ses « rigueurs ».

**JUSTIFICATION** : Largeur d'une colonne ou d'une ligne de texte imprimé, exprimée en millimètres (la « justif »).

**OURS** : Placard publié dans chaque numéro d'un journal, où figurent les mentions légales, notamment les noms du directeur de la publication et de l'imprimeur...

(À suivre.)

Hervé Mathurin

## Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.





# Impact\*

L'agriculture est l'un des quatre dossiers chauds que le gouvernement français [a dû] traiter après les vacances d'été. Le ministre de l'Agriculture en a d'ailleurs averti ses collègues, comme l'a rapporté *Le Canard enchaîné* : « On risque de se retrouver à la rentrée avec une aggravation de la crise agricole, car la sécheresse va impacter fortement la filière de l'élevage, notamment le secteur laitier » (voir l'article de Marion Mourgue – avec Inès Ardant – publié dans *Le Figaro magazine* du 14 août 2015, sous le titre « Rentrée à hauts risques pour le gouvernement »). De son côté, *Le Quotidien jurassien* du 17 avril 2015, traitant de la politique monétaire de la Suisse, fait état des complications ayant, ces dernières années, forcé la Banque nationale suisse à reporter la mise en circulation du nouveau billet de 50 francs. Ce qui a « au passage enfoncé Orell Füssli (imprimeur des billets de banque) dans les chiffres rouges, déjà impacté par les retards successifs ». Que faut-il entendre par « impacter » ? *Le nouveau Petit Robert* (édition 2007) nous informe qu'il s'agit d'un verbe transitif venant du mot *impact*. Il signifie « avoir un impact, une incidence sur ou encore toucher. Ex. : Les charges ont fortement

impacté le résultat ». Quant au dictionnaire franglais-français *En vrai français dans le texte*, d'Alfred Gilder, il précise qu'*impacter* signifie « avoir de l'effet sur » et il ajoute qu'il s'agit d'un « néologisme péjoratif dans le langage des affaires ».

La fiche *Défense du français* n° 484 a été publiée en janvier 2007, soit avant l'édition du *Petit Robert* à laquelle nous nous référons. C'est pourquoi elle stipule que ce mot est inconnu des dictionnaires. Selon cette fiche, il vient du verbe anglais *to impact*, « enfoncer, presser dans quelque chose », « *impacter se dit (abusivement) pour tout ce qui a un impact, qui provoque un heurt, un effet violent, qui a une action brutale, une vive répercussion, un retentissement, qui frappe, touche, marque, pénètre ou influence profondément, laisse une trace d'un effet durable* ».

Dès lors, la fiche 484 propose opportunément l'un des verbes français suivants : **frapper, atteindre, choquer, secouer, toucher, heurter, influencer sur, influencer, forcer, pénétrer, percuter, ébranler, imprégner.**

Étienne Bourgnon  
Délégation de Suisse

\* « De quelques verbes » (n° 12), article d'Étienne Bourgnon, publié dans les *Cahiers du Club de la grammaire* et la revue *Trait d'Union*.





# L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

**avant-coureur** n. m. et adj. (*Petit Robert*), adj. m. (*Petit Larousse*)

L'emploi comme substantif de ce mot composé à trait d'union semble rarissime, et son emploi en tant qu'adjectif féminin peu fréquent...

Au pluriel, seul le second élément varie puisque *avant*, ici, est une préposition, donc un mot invariable : **les signes avant-coueurs d'une catastrophe économique**. (Dans *avant-centre*, c'est un nom, d'où le pluriel **des avants-centres**.)

**confins [aux]** n. m. plur. *Confins* est un nom masculin PLURIEL, désignant LES PARTIES d'un territoire situées à sa (à ses) frontière(s). Au figuré, c'est toujours le pluriel qui doit être adopté : **Ses œuvres le situent aux confins de la poésie classico-romantique**.

**double-clic** n. m. Par *double-clic*, nom composé à trait d'union, on désigne la suite rapide de deux pressions exercée (ou exercées, comme on veut) sur une souris... d'ordinateur, et non sur un membre de la gent trotte-menu !

Formé par l'adjectif *double* et par le nom commun *clic* (*un clic, en quelques clics*), ce mot composé suit donc, au pluriel, le double accord propre à sa catégorie de mots composés (**des coffres-forts, des basses-cours...**).

Jean-Pierre Colignon





# Au pluriel

---

## Pluriel des noms et des adjectifs simples

**Le pluriel des noms et des adjectifs simples se forme la plupart du temps en ajoutant un *s* à la fin du mot : une femme, des femmes ; un homme, des hommes.**

**Les noms se terminant par *-ou* forment leur pluriel en ajoutant un *s* – un clou, des clous –, sauf bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou et pou auxquels il convient d'ajouter un *x* : un pou, des poux.**

**Les noms en *-eu* forment leur pluriel en ajoutant un *x* – un vœu, des vœux –, sauf bleu et pneu qui prennent un *s* : un bleu, des bleus ; un pneu, des pneus.**

**Les noms en *-au* ou *-eau* forment leur pluriel en ajoutant un *x* – un boyau, des boyaux – sauf grau, landau et sarrau qui prennent un *s*\* : un landau, des landaus.**

**Les noms en *-ail* forment leur pluriel en *-aux* – un corail, des coraux – à l'exception d'attirail, bercail, chandail, détail, épouvantail, éventail, gouvernail, poitrail, portail et sérail qui prennent un *s* : un détail, des détails.**

Il convient de signaler que l'on n'emploie le nom masculin *bétail* qu'au singulier et le nom masculin *bestiaux* uniquement au pluriel. Quelques cas particuliers sont à noter : au pluriel, le nom masculin *ail* devient *ails* ou *aulx* qui se prononce ô [o] et le nom masculin *travail* qui devient *travaux* sauf lorsqu'il désigne l'instrument servant à

---

\* Sur l'internet, le Wiktionnaire ajoute les mots suivants : antitau, burgau, crau, donau, hessiau, jautereau, jotterau, karbau, kërabau, restau, saun gau, senau, tamarau, tau, uchau, unau, wau. Cliquez sur chaque mot pour obtenir sa définition.





immobiliser de gros animaux : Les maréchaux-ferrants utilisaient des travaux pour ferrer les bœufs.

Enfin, le nom masculin *portail* avait autrefois pour pluriel *portaux* ; le *Dictionnaire de l'Académie française* – 9<sup>e</sup> édition en cours – n'admet plus que le pluriel *portails*.

**Les noms en -al forment leur pluriel en -aux** – un cheval, des chevaux – à l'exception de **bal, cal, carnaval, chacal, choral, corral, festival, pal, récital** et **régal** : un festival, des festivals.

**Le pluriel des adjectifs en -al se forme également en -aux** – un réveil matinal, des réveils matinaux – à l'exception de **bancal, fatal, natal** et **naval** qui prennent un *s* : un siège bancal, des sièges bancals.

Il est à noter que certains noms et adjectifs en -al admettent les deux pluriels selon leur sens :

– Le nom masculin *val* devient **vals** ou **vaux** : En randonnée par monts et par vaux, j'ai parcouru les vals du Cher et de la Loire.

– Au pluriel, l'adjectif *banal* devient **banals** dans son sens moderne et **banaux** lorsqu'il se rapporte à la féodalité : Les ordures ménagères sont des déchets banals. Au Moyen Âge, les serfs pouvaient utiliser les fours banaux.

D'autres mots en -al peuvent former leur pluriel en -als et en -aux : **austral, boréal, causal, choral, dual, étal, facial, final, glacial, idéal, jovial, mural, pascal, tombal, tribal et virginal.** (À suivre.)

## Délégation du Cher\*\*

\*\* Ce texte est l'une des chroniques rédigées, pour plusieurs journaux régionaux, par Chantal et Michel Hamel, Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot et Alain Roblet. Rappelons que la délégation a publié ces chroniques sous le titre *En français correct* (voir *DLF*, n° 252, p. 59).





# -as, -es, -is, -os, -us

Contrairement aux autres langues romanes occidentales, en français, dans la toute grande partie des mots terminés par *s* précédé d'une voyelle<sup>1</sup>, le *s* ne se prononce plus, sauf sous la forme *z* quand il est immédiatement suivi d'un mot commençant par une voyelle, même si celle-ci est précédée d'un *h* muet : les\_ami(s), le(s) bons\_ami(s), des bonshomme(s).

Mais comme toujours en français, il est des exceptions.

## Mots où le *s* final se prononce

**Mots en -as :** Arkansas, Arras, as, atlas, Barrabas, Calchas, Damas, Épaminondas, Eurotas, Ézéchiass, hélas, Joas, Jonas, Madras, madras, Ménélas, Midas, Pallas, vasistas...



**Mots et finales en aïs, -ès et -eis :** quasiment tous les mots, sauf *dès*.

**Mots en -is :** Adonis, Amadis, Apis, Athis, Baucis, bis (deux fois), cannabis, Clovis, Cypris, Daphnis, éléphantiasis, gratis, ibis, iris, jadis, lis (ou lys), métis, myosotis, oasis, Pâris, Raminagrobis, Sésostriis, synopsis, syphilis, Thémis, tournevis, vis, Volubilis, volubilis...

**Mots en -os :** albatros, albinos, Argos, Athos, Colchos, Cos, Délos, Lesbos, Minos, Perros-Guirec, os (au singulier), Samos, tétanos...

## Mots et finales en -us où le *s* final se prononce

Ici, il ne s'agit plus d'exceptions : les mots et finales en -us où le *s* final se prononce sont aussi nombreux, si pas davantage, que ceux où il ne se prononce pas.

## Des noms en -us non français

**Les noms propres romains prononcés à la française :** Apicius, Bacchus, Caius, Cincinnatus, Crassus, Julius, Lucius, Lucullus, Quintus, Rémus, Romulus, Septimus, Tullius, Uranus, Varus, Vénus...





**Les noms en -us venus de l'Antiquité :** Confucius, Crésus, Cyrus, Darius, Horus, Phébus, Pyrrhus, Spartacus...

**Les noms latins pris par les papes lors de leur élection :** Benedictus, Franciscus, Marcus, Pius, Paulus, Sixtus...

**Les prénoms, noms de famille et surnoms latinisés**, dont la vogue fut grande surtout à la Renaissance et plus tard : Amadeus, Arminius, Celsius, Erasmus, Gomarus, Hermanus, Möbius, Nostradamus, Rochus, Romanus, Rossius, Sibelius...

**D'innombrables noms communs latins non francisés** de végétaux et d'animaux, dont notamment quantité de noms de dinosaures (diplodocus, etc.), à commencer par ceux qui se terminent en -saurus : ankylosaurus, antarcosaurus, etc.

**Les mots en -us, français ou repris dans la langue française, où le s final se prononce**

**Noms propres :** Artus, Erasmus (période universitaire à l'étranger), Erebus, Fabius, Fleurus, Fréjus, Lassus, Magnus, Marius, Perthus, Picpus, Porthus, Vilnius...

**Énormément de noms communs :** abribus, airbus, angélus, anus, argus, autobus, bibliobus, bifidus, blocus, bonus, bus, byssus, cactus, campus, carolus, caucus, chorus, cirrus, citrus, consensus, cosinus, cubitus, cumulus, cursus, eucalyptus, focus, fœtus, gibus, hiatus, hibiscus, humérus, humus, lapsus, lotus, médius, minibus, minus, mucus, négus, nimbus, numerus clausus, olibrius, omnibus, opus, orémus, papyrus, vulgum pecus, plexus, ponthus (variété bretonne de hêtre), processus, prospectus, radius, rébus, rhésus, rictus, sinus, splénus, stratus, syllabus, terminus, thalamus, tumulus, typhus, us (le mot a commencé à ne plus être employé qu'au pluriel à la fin du Moyen Âge), utérus, virus, etc.

**Des adverbes :** mordicus, sus (sus à, en sus de), etc.

**Des prépositions :** versus, etc.

**Et des interjections :** motus (et bouche cousue).

---

1. Nous ne parlons pas ici des formes verbales ni des formes plurielles.





## Deux cas bivalents et des homonymes

Il y a enfin deux cas bivalents.

D'abord *plus*. Le *s* ne se prononce pas dans le renforcement de la négation (ne... plus), mais se prononce généralement quand le mot signifie davantage (**plus de**, **plus... que**), sauf devant la conjonction *que* (plus que quelques jours), un adjectif (plus curieux) ou un adverbe (plus fréquemment), à moins qu'il y ait liaison (**plus\_avantageux**, **plus\_encore**).

Ensuite *détritus*, qui peut, tout en gardant le même sens, se prononcer des deux façons (avec toutefois une forte propension pour la non-prononciation du *s*).

Et des homonymes qui se prononcent différemment : **cassis** (le fruit, l'arbuste, la liqueur), *Cassi(s)* (ville des Bouches-du-Rhône) et *cassi(s)* ( Brusque dénivellation de la chaussée).

## Absence de règle

Pourquoi *un dama(s)*, mais **Damas** ? Pourquoi *la(s)*, mais **hélas** ?  
 Pourquoi *vergla(s)*, mais **vasistas** ? Pourquoi *dè(s)*, mais **Hermès** ?  
 Pourquoi *du pain bi(s)*, mais **un numéro bis** ? Pourquoi *une souri(s)*,  
 mais **un ibis** ? Pourquoi *des o(s)*, mais **un os** ?

Et surtout pourquoi *Athu(s)*, mais **Fleurus** ? Pourquoi *Tournu(s)* mais **Fréjus** ?  
 Pourquoi *Jésu(s)*, mais **Vénus** ? Pourquoi *Albert Camu(s)*, mais **Roland de Lassus** ?  
 Pourquoi *abu(s)*, mais **anus** ?

Nous n'avons pas trouvé, dans la demi-douzaine d'ouvrages de référence que nous avons consultés, l'explication de ces différences. Est-ce à dire que le phénomène a échappé jusqu'ici à l'attention des chercheurs ?

Il faut donc retenir par cœur les innombrables mots en *-us* (et les autres) ou le *s* final se prononce.

« *C'est une langue bien difficile que le français*, a dit Colette. *À peine écrit-on depuis quarante-cinq ans qu'on commence à s'en apercevoir.* »

**Stéphane Brabant**



# Le saviez-vous ?

## Quelques expressions... à propos du chat

**À bon chat bon rat** Chacune des parties, dans une affaire, se heurte à un adversaire à sa mesure.

**Une chatte n'y retrouverait pas ses petits !** Face à de tels désordres, capharnaüms, embrouillaminis, même les plus subtils sont désarmés !

**Passer sur quelque chose comme chat sur la braise** Passer rapidement, éviter de s'appesantir, sur des sujets qui fâchent, sur des faits gênants.

**Écrire comme un chat** Écrire de façon illisible, en formant mal ses lettres et en traçant des caractères minuscules.

« *M. le Directeur me dit un jour que j'écrivais comme un chat, et cette comparaison, neuve pour moi, me donna un fou rire...* » (Anatole France, *Le Petit Pierre*.)

C'est écrire en « pattes de mouche », quoi !

**Emporter le chat** Quitter un lieu très discrètement, sans faire de bruit. L'explication se fonde sur une comparaison : le chat est un animal silencieux (... sauf quand il vient réclamer à manger ou quand il se chamaille avec un congénère rival). Certes, son ronronnement peut, lui aussi, être très sonore... mais, en principe, le félin ne se fait pas remarquer : ce n'est pas un « matou-vu », lui !  
« Emporter le chat », c'est – en ce qui concerne l'acoustique – comme si l'on démenageait à la cloche de bois, c'est-à-dire sans payer ce que l'on doit !

**Les chiens ne font pas des chats** On hérite des caractéristiques, du comportement, voire des goûts de ses parents. Sauf à bouleverser la génétique, une femelle setter ne donnera pas naissance à de petits chartreux ni à de petits abyssins. Par ailleurs, un fox-terrier ne se conduira jamais comme un siamois, non plus qu'un épagneul comme un chat norvégien...  
« [...] c'est le caractère de ma sœur de ne pas montrer ses sentiments, comme papa d'ailleurs, les chiens ne font pas des chats » (Alexandra Chesnel, *Mon histoire contre l'injustice*.)

Jean-Pierre Colignon

# L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

---

## Beaucoup d' « histoires » au sujet de l'Histoire...

On peut être linguiste de haut niveau, lexicologue de très grande qualité, sans maîtriser pour autant avec logique le domaine de l'orthotypographie. Cela, faute de s'être penché avec rigueur sur des questions d'orthographe qui peuvent sembler mineures, mais qui reviennent constamment dans les textes. Dans la « vraie vie » de l'usager du français...

D'excellents dictionnaires comportent donc pour cette raison des graphies contradictoires qui ne peuvent que perturber ceux qui cherchent à écrire avec précision, en respectant un bon usage déterminé le plus possible par le raisonnement.

Un « bon exemple », si l'on ose dire, est **Moyen Âge**. Ce nom propre de période historique est composé d'un substantif précédé d'un adjectif épithète. Qui dit nom propre dit majuscule au nom, et, comme celui-ci est précédé par l'adjectif, ce dernier prend lui aussi la majuscule. C'est la norme en français, d'où : **la Belle Époque**, **Les Trois Mousquetaires**, **les Trois Glorieuses**, **le Grand Palais** (à Paris), **Les Deux Timides**, etc. Par conséquent, « *moyen Âge* » est une graphie inacceptable : il n'y a pas un « Âge » qui serait « moyen », mais une entité historique dénommée « Moyen Âge ». Il faut, de même, rejeter « *moyen âge* » et « *moyen-âge* », qui ne peuvent représenter un nom propre.

La variante « *Moyen-Âge* », avec un trait d'union, n'est pas à retenir, parce que, par rebonds logiques, elle amènerait à mettre des traits d'union à de nombreuses appellations comparables, qui seraient normalement à mettre sur le même pied

(les... « *Temps-Modernes* » !!?). Les traits d'union ne sont pas à multiplier, en dehors du souci de marquer une notion d'ordre administratif ou politique, ou en dehors de la nécessité d'établir une distinction entre des dénominations qui, sinon, seraient fâcheusement homographes.

L'orthographe de **Moyen Âge** n'a donc pas à susciter d'innombrables débats, ni à engendrer d'infinies « histoires ». Pas plus que la présence de l'accent circonflexe : dans les textes imprimés, on doit mettre tous les accents sur les capitales.

On ne saurait écrire « *depuis la plus Haute Antiquité* »... À ce compte-là, « *depuis la plus Renaissance* » serait du bon français ! Non, au sens de « le plus ancien, le plus reculé, le plus loin de nous », *haut* reste un adjectif ne faisant pas partie du nom propre composé. La seule graphie correcte est : **dès la plus haute Antiquité**, comme on le fait pour **dès la plus ancienne Antiquité**.

Ce raisonnement s'applique naturellement à **haut Moyen Âge : dès le plus haut Moyen Âge**... On désigne par **haut Moyen Âge**, il est peut-être utile de le rappeler, la période qui, en principe, va de la chute de l'Empire romain d'Occident (476) à l'an mille. Mais tous les historiens n'ont pas la même vision des choses, sur ce point comme en d'autres. D'aucuns optent, peut-être en ayant une vision « franco-française », pour une période dont les débuts seraient marqués par le règne de Clovis (481-511). Au regard de l'Histoire – avec un *H* majuscule, celle-ci –, cette différence de quelques années est une... **histoire vraiment sans importance.**

Jean-Pierre Colignon\*

---

\* Outre son nouvel et récent ouvrage (voir p. 68), Jean-Pierre Colignon va publier prochainement : *L'Encyclopédie des petits trucs du professeur Colignon. 500 astuces efficaces pour ne plus faire de fautes* (éditions de l'Opportun) ; *Cahier de gribouillages. Langue française et orthographe* (éd. Contre-dires / Trédaniel) ; *Les Mots-croisés de Jean-Pierre Colignon - Lire* (Le Robert éditeur).



# Courrier des internautes

---

**Question :** *À l'occasion d'un procès récent, on a parlé de légitime défense différée. Que penser de cette expression ?*

**Réponse :** Notre Code pénal est sans ambiguïté : « *N'est pas pénalement responsable la personne qui, devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, accomplit, dans le même temps, un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle-même ou d'autrui, sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte.* » Dans le même temps et différée sont clairement antinomiques. Au regard de la loi, si l'on diffère sa défense, interviennent les notions de préméditation et de vengeance. Or nul ne peut se faire justice lui-même. D'où vient l'expression que vous citez ? Une avocate et une députée, qui en ont peut-être la paternité, ont défrayé la chronique récemment en l'utilisant. Elles s'inspirent du droit canadien, pour lequel le « *syndrome de la femme battue* » change « *la notion de légitime défense...* » (LALOI.CA.)

**Question :** *Quelle différence entre légitime défense et autodéfense ?*

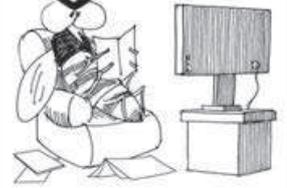
**Réponse :** L'autodéfense consiste à prendre des mesures préventives en vue d'une situation, qui peut rester virtuelle, où l'on aurait à se défendre physiquement. Les adeptes de cette pratique, auxquels on reproche parfois de vouloir se faire justice eux-mêmes, pensent probablement que leur défense, anticipée en quelque sorte, est légitime. Mais il ne s'agit pas pour autant de « légitime défense », cette dernière supposant, on l'a vu, une agression réelle et une réaction à la fois immédiate et proportionnée. Le langage juridique, qui demande un apprentissage spécifique, et la langue commune divergent parfois.

André Choplin





l'aire  
du  
taon



**ESPACE  
DE MAUVAISE HUMOUR**  
par Jean Brua

Le Taon fermera chronique  
au prochain numéro, sur  
un florilège (et non « best of »)  
2001-2015.



## Intérêts incompris

*Les vertus se perdent dans l'intérêt  
comme le fleuve se perd dans la mer.*

Mieux vaut se fier à la métaphore de La Rochefoucauld qu'au vocabulaire de bois de la Communication pour y voir clair dans la parenté entre les notions d'intérêt(s) et de « corruption ».

On remarque en effet que, au fil des « affaires », le terme « conflit d'intérêts » (au pluriel) a pris un sens délictueux que la loi française ne lui reconnaît pourtant pas, contrairement à ses homologues anglo-saxonnes. Encore un exemple d'anglicisation rampante du vocabulaire ? Il faut savoir que, dans notre pays, le « conflit d'intérêts » est davantage une incompatibilité éthique qu'un délit ; une barrière de prévention plutôt qu'une collusion passible de poursuites judiciaires. Dans le sens qu'évoque si joliment l'auteur des *Maximes*, on préférera « entente illicite », « prise illégale d'intérêts ».

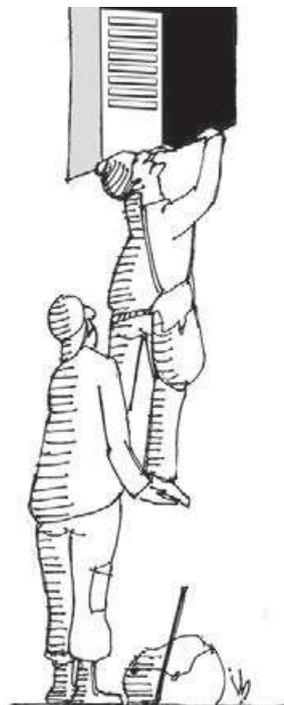


C'est cette distinction qui permet au secrétaire de rédaction ou au lecteur de savoir si l'information relève de la page « Économie et Finances » ou de la chronique judiciaire.

AH NON ! PAS LE FOOT  
LE SOIR DE LA FINALE  
DE L'EUROVISION !



CONFLIT D'INTÉRÊT



COLLUSION D'INTÉRÊTS





# Dédé ?

---

La première fois qu'on m'a débité cette expression-là, j'ai cru entendre : « Les installations d'Dédé », car mon vieux copain Dédé, pour installer, il installe. Mais des personnes dédiées m'ont montré la chose écrite et j'ai lu : « *Les installations dédiées.* » J'ai demandé : « Dédiées à qui ? à une sainte ? à quelqu'un qu'on veut honorer ? » Dans une posture compassionnelle quoique dépourvue d'empathie, elles ont haussé les épaules et les sourcils ; l'une, même, a chuchoté à l'autre : « Il est lourd » et l'autre à l'une : « Il est relou ». Puis ces personnes dédiées se sont lancées dans une explication qui a duré vingt-quatre heures, mais que je résume : « dédiées » tout seul veut peut-être dire « appropriées », « adéquates », « convenables », « compétentes »... Ces personnes riches en faconde ont ajouté que cette acception de *dédié* provenait très probablement de l'anglais et/ou de l'informatique. C'est vrai ça, l'anglais est dédié, l'informatique est dédiée, tandis que le français est « ahoute », tout à fait indédié.

Bernard Leconte

---

# Béquilles

---

Avez-vous remarqué que, dans les conversations entre jeunes (ou moins jeunes), le plus souvent, au milieu d'une cascade de phrases tronquées, d'expressions au sens approximatif, on entend 10 fois, 20 fois, 50 fois, toutes les cinq secondes, des intrus parfaitement inutiles ? Ce sont, pêle-mêle, « *en fait, voilà, bon, du coup, et tout et tout, mais bon, on va dire, vous voyez, je veux dire...* » Et j'en passe.





Pourquoi cette prolifération ? La cause réside sans doute dans une connaissance limitée et imparfaite de notre langue. Incapables d'exprimer une pensée par des phrases correctes, bien construites, qui s'écoulaient comme un long fleuve tranquille, les locuteurs bouchent les trous de vocabulaire, les arrêts, les incertitudes, les hésitations par ces palliatifs incongrus, quand ce ne sont pas les « euh... » constamment répétés qui jouent le même rôle.

D'où vient cette regrettable habitude ? Faut-il incriminer l'enseignement primaire actuel ? Peut-être. Où est le temps où l'on apprenait par cœur (horreur !) les règles de grammaire, où l'on s'exerçait à construire une expression, une phrase, un paragraphe, pour aboutir à une rédaction correcte, sinon élégante ? Le temps où l'on décortiquait un texte littéraire, en identifiant les propositions principales, débusquant les subordonnées avec leurs variantes, saluant avec respect les propositions indépendantes ? Le temps où l'on apprenait par cœur (encore !) des poésies, des tirades issues des tragédies classiques, récitées à chaque classe ? Ces exercices contribuaient à meubler les esprits d'une mécanique précise pour exprimer idées et sentiments, avec une diction soignée.

Hélas, à l'heure des SMS, des courriels, des mitraillages du rap, des anglicismes qui s'étalent impudemment, comment pourrait-on acquérir une élocution réfléchie !

Hélas, douce France, ton langage s'en va en déliquescence.

Jacqueline de Romilly, dans un chapitre de son ouvrage *Dans le jardin des mots* (2007), traite du même sujet. Notre regrettée académicienne appelle ces mots « des béquilles », dont il convient de se débarrasser pour marcher – et écrire – mieux.

Dernière remarque : lors d'un reportage à la télévision, les interviewés (pardon pour le français) terminent inmanquablement leur réponse par « voilà ! ». C'est le mot de la fin, la conclusion passe-partout, qui remplace mal la conclusion logique qui s'imposerait. Un statisticien démontrerait peut-être que le mot *voilà* est le plus employé de la langue française...

Maurice Barthélemy





## Le cas « niveau »

---

« Au niveau de » n'a plus le sens de « degré d'élévation par rapport à un plan de référence ». N'imaginez pas, en entendant cette formule, que vous allez coincer la bulle au « niveau » voulu par un artilleur ou qu'il s'agit d'équivalence d'altitude appréciée par un géomètre. Pas du tout. Ce n'est qu'une formule dévoyée, utilisée pour introduire n'importe quel sujet. Vous parle-t-on d'une catastrophe naturelle, les critiques fleuriront « au niveau » de sa prévision. Des athlètes reviennent-ils couverts de récompenses, les journalistes sportifs en établiront le compte « au niveau des médailles ». Un conflit international surgit-il, les politologues débattront « au niveau » de ses protagonistes. Bref, tout est affaire de « niveau », l'amour, la guerre, l'avenir... **En matière de, en ce qui concerne, au sujet de...** autant d'expressions appropriées pour remplacer ce « niveau » qui n'est vraiment pas de niveau !

« En terme(s) » vaut aussi son pesant de sottises. Quand ces termes sont au pluriel, ils préviennent de l'emploi d'un langage spécifique peut-être inconnu du lecteur. J'ai du mal à déchiffrer une ordonnance « en termes » médicaux. En revanche, le singulier est absurde quand, là encore, il se substitue aux expressions françaises citées plus haut. Hélas, la transposition de l'anglais par des ignares contamine notre langue et l'appauvrit tant qu'au terme de sa dégradation, elle risque de confiner au niveau zéro.

Maurice Véret





# Dur, dur...

durer  
durée  
durable  
durablement  
durabilité

On n'arrête pas le progrès :

**durabiliser** : rendre possible dans la durée (déjà sur l'internet)

**durabilisable** : dont il est possible d'envisager la durabilité

**durabilisablement** : de façon à pouvoir envisager la durabilité

**durabilisateur** (n. m.) : qui rend possible d'envisager la durée

**durabilisateuse** (n. f.) : qui rend possible la durée ; par exemple, femme qui rend possible la durée de vie d'une vieille chaussette en la reprimant

**durabilisation** : action de mettre en œuvre la durabilité

**durabilisationnement** : mise en œuvre de l'action de réaliser la durabilité

**durabilisationneuse** : femme qui a le talent de repriser les reprises de sa vieille chaussette, sur un œuf à repriser, œuf dur, bien sûr.

Françoise de Oliveira





# Quand le français fait son cinéma !

---

La richesse de la langue française se retrouve dans son prestige culturel, dans sa notoriété internationale, dans sa littérature exceptionnelle, et dans d'autres modes d'expression, considérés, sans doute à tort, comme mineurs, mais bien vivants, le cinéma, la bande dessinée, le théâtre de boulevard, le roman d'aventures et la chanson.

Le cinéma est né simultanément dans les années 1890 aux États-Unis avec Thomas Edison et en France les frères Lumière (avec, reconnaissons-le, une petite avance à Edison). Le cinéma français va se distinguer, entre autres, par des chefs-d'œuvre dans lesquels la richesse et la beauté des dialogues prendront une place prépondérante. Il s'appuie sur une tradition particulière où le merveilleux des images est rehaussé par des dialogues de grande qualité donnant ainsi toute sa dimension à l'expression de *cinéma parlant*.

Depuis *La Grande Illusion* (Jean Renoir, 1937), *Quai des Brumes* (Marcel Carné, 1938), ou *Hôtel du Nord* (Marcel Carné, 1938), des répliques culte sont restées comme gravées dans nos mémoires : « **T'as d'beaux yeux, tu sais** » (Jean Gabin à Michèle Morgan, *Quai des Brumes*) ; « **Atmosphère, atmosphère, est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ?** » (Arletty à Louis Jouvet, *Hôtel du Nord*). Ou encore, « **C'est tellement simple, l'amour** » que déclare Arletty à Jean-Louis Barrault dans *Les Enfants du paradis* (1945), avec dialogues de Jacques Prévert, élu en 1995 « meilleur film de tous les temps » par les critiques de cinéma et inscrit au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco.

Le cinéma Nouvelle Vague révolutionne le regard de la caméra d'après-guerre... avec toujours le sens de la formule. « **Montez dans votre Alfa, Roméo ! On verra après !** » lance Brigitte Bardot à Jack Palance, dans *Le Mépris* de Jean-Luc Godard, en 1969.





Et encore :

« Est-ce qu'il y a des trompettes dans votre roman ? – Ah, non. – Et des tambours ? – Non. – Eh bien, vous n'avez qu'à l'appeler "Sans tambours ni trompettes". » (*Domicile conjugal*, François Truffaut, 1969.)

Quant au cinéma populaire, dont les scénarios semblent n'être parfois que le prétexte à des dialogues percutants, il reste une des marques de fabrique des films français. Florilège :

« Les cons, ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît » (Lino Ventura à Francis Blanche, *Les Tontons flingueurs*, Georges Lautner, 1963).

Jean Gabin : « En admettant qu'on soit cinq sur l'affaire, ça rapporterait combien à chacun ? – Vingt ans de placard ! Les bénéfiques, ça se divise, la réclusion, ça s'additionne. » (*Le Pacha*, Georges Lautner, 1968.)

Et pourquoi pas ces échanges entre Bourvil et de Funès, dans *La Grande Vadrouille*, de Gérard Oury (1965) : « Y a pas d'hélice, hélas ! – C'est là qu'est l'os ! » et : « Ils peuvent me tuer, je ne parlerai pas ! – Mais moi non plus, ils peuvent vous tuer, je ne parlerai pas ! – Je savais que je pouvais compter sur vous ! »

Les titres de certains films (en particulier dus à Michel Audiard), démesurément longs ou allusifs, renvoient à cette conception savoureusement décalée du cinéma : *Faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages* (Lautner, 1968) ; *Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas, mais... elle cause* (Lautner, 1970) ; *Le Grand Blond avec une chaussure noire* (Yves Robert, 1972) ; *Un éléphant, ça trompe énormément* (Yves Robert, 1976) ; *Le père Noël est une ordure* (Jean-Marie Poiré, 1980) ; *La vie est un long fleuve tranquille* (Étienne Chatilliez, 1988).

Encore aujourd'hui, le cinéma français réussit à faire vivre un cinéma d'auteurs où les dialogues et la langue s'en donnent à cœur joie !

**Alain Sulmon**

Délégation du Gard





# À vous d'agir !

---

## Faisons respecter la loi du 4 août 1994, relative à l'emploi de la langue française

La loi fait obligation aux vendeurs de produits et de services de fournir aux clients des indications en langue française. Les notices et emballages doivent être rédigés en français. Si les textes sont également rédigés en langues étrangères, ceux en français doivent être aussi lisibles et intelligibles que ceux en langues étrangères.

Les documents émis par une personne morale de service public ou une personne morale exerçant une mission de service public, doivent être rédigés en français. Si le texte en français est traduit en langues étrangères, les traductions doivent être faites dans au moins deux langues différentes. Notre association, agréée au titre de l'application de cette loi, peut intervenir pour dénoncer les infractions et ester en justice. Nous utilisons pour cela les services de l'association Le Droit de comprendre, qui gère et suit ces démarches.

Si vous souhaitez qu'une action soit menée pour réagir contre une infraction, il suffit de réunir les éléments nécessaires, à savoir :

- votre nom et vos adresses postale et internet ;
- le nom et l'adresse du magasin ou du service public ;
- la date de l'achat ;
- l'emballage ou la notice ou une photographie des indications mises en cause ;
- le nombre d'infractions constatées lors de votre achat (estimation).

Vous devez ensuite envoyer ces éléments à :

**Le Droit de comprendre**, 34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris.

Tél : 01 43 40 24 61. Courriel : [droit.de-comprendre@laposte.net](mailto:droit.de-comprendre@laposte.net).

Marceau Déchamps

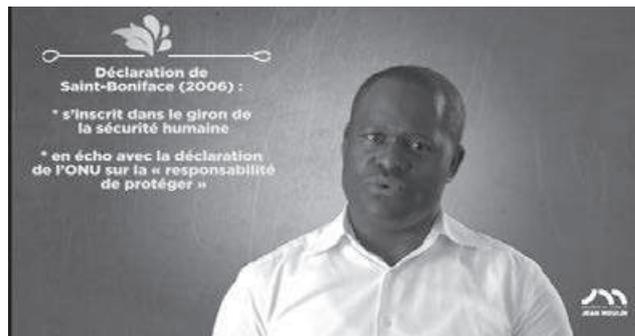




# J'ai suivi un « MOOC » sur la francophonie...

Oui, un « MOOC » (*Massive Open Online Course*). Un procédé éducatif de formation en ligne, ouverte à tous et gratuite, lancé, il y a quelques années, par de grandes universités américaines, et permettant d'élargir ses connaissances sur les sujets les plus divers – de la 9<sup>e</sup> *Symphonie* de Beethoven à la science du bonheur ou à l'ingénierie des ponts. Mais utilisons plutôt l'équivalent français recommandé par la Commission générale de terminologie et de néologie, CLOM (Cours en ligne ouvert et massif), un peu pataud, tout en rendant hommage à l'École normale supérieure qui proposait de son côté FLOT (Formation en ligne ouverte à tous). Et regrettons que nos institutions préfèrent le terme anglophone, tels l'université Jean-Moulin Lyon-3, qui propose donc cette exploration de la Francophonie/francophonie, et le Collège des Bernardins qui vient d'en lancer un sur la Bible.

Après inscription en ligne, j'ai pu suivre, à mon rythme, pendant les dix semaines imparties, les cinq séances, chacune de 3 à 5 vidéos de 5 à 15 minutes par des intervenants internationaux titulaires d'une chaire



Senghor de la Francophonie. Leur transcription pouvait être téléchargée. À la fin de chaque séance, il était proposé d'évaluer ses connaissances en répondant à un test QCM, et d'accéder à une bibliographie fournie et à des liens vers des sites complémentaires. Un apprentissage sans effort fondé sur une information synthétique et structurée, qui a remédié en partie à mon ignorance abyssale du sujet.





## Le français en France

(Saviez-vous qu'Onésime Reclus était l'inventeur du mot *francophone* ?  
Qui a dit du français, c'est « *un merveilleux outil, trouvé dans les décombres du régime colonial* » ?)



Ce CLOM, intitulé « La Francophonie : essence culturelle, nécessité politique », offre des définitions, des précisions sémantiques (les sens linguistique, géographique, spirituel et institutionnel du mot) et orthographiques (*f* minuscule pour

l'ensemble des locuteurs francophones ; *F* majuscule pour le regroupement politique des États et gouvernements membres de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie). Il démolit les clichés (non, la francophonie n'est pas un cache-sexe colonial ni un Commonwealth francophone, ni un ONU bis). Il met en valeur les grands fondateurs du concept, Senghor en particulier, et étaye ses arguments avec bon nombre de statistiques (nombre de personnes parlant, apprenant le français ; nombre de pays membres ou observateurs de l'OIF).

Ayant défini les trois francophonies successives – regroupement des parlants français dans le monde ; regroupement d'ONG et d'associations francophones ; et, au XXI<sup>e</sup> siècle, institution internationale, agissant aux niveaux géopolitique, culturel et technique pour la promotion de la paix, de la démocratie et des droits humains –, le CLOM détaille les opérateurs institutionnels, précise leurs organigrammes et les chronologies de leurs actions. Une partie essentielle et nécessaire de cette formation, mais pas vraiment la plus captivante.

Ce CLOM informe largement mais s'interroge aussi sur le devenir d'une Francophonie à faces multiples – elle rassemble 40 % des pays





membres de l'ONU, mais aussi 23 des 80 pays les moins avancés dans le monde – dans le contexte contemporain, sur son influence comme acteur géopolitique et géoculturel de la mondialisation : peut-elle prévenir les conflits entre ses membres ? La coopération entre ses membres peut-elle aider à réduire les inégalités économiques ?

Il s'interroge aussi sur le devenir de la langue française, qui, dans les décennies à venir, de par la dispersion, la variété et le multilinguisme des locuteurs, va « *évoluer rapidement et dans tous les sens* », et se simplifier pour devenir plus dynamique et adaptée à son temps. Et pose la question du bien-fondé de l'élargissement à des pays qui ne font pas « *la démonstration détaillée d'une situation satisfaisante de l'usage du français* ».

Et le CLOM de conclure : quelle que soit l'évolution que lui impose la mondialisation, la Francophonie ne doit pas oublier les valeurs qu'elle incarnait à ses débuts : diversité, dialogue et solidarité.

Le 31 janvier 2016, ce cours en ligne a disparu dans les limbes de la toile. À jamais ? L'équipe enseignante ne se prononce pas.

Elisabeth de Lesparde

## Une revue en trop ?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin,  
le coiffeur, un commerçant...





# Passeport expressif

Les expressions idiomatiques de chaque langue constituent autant de passeports possibles pour l'imaginaire. Dans de nombreux cas, du moins dans notre bien-aimé français, celles-ci évoquent un toponyme. La raison est souvent absconse. Tant mieux !

À vous de retrouver le sens des expressions numérotées en leur associant la définition idoine.

Bon voyage !

\* \* \*

## De retour d'Angoulême

Il ne savait pas toutes les foires de Champagne<sup>1</sup>. Après être allé à Angoulême<sup>2</sup>, avoir bu en Suisse<sup>3</sup>, vécu comme Dieu en France<sup>4</sup>, il a trouvé son chemin de Damas<sup>5</sup>. Il aurait pu être des Flandres<sup>6</sup>, être



Dessin de Gilles Palazy.

envoyé à Pampelune<sup>7</sup> par son entourage, être allé en Cornouaille<sup>8</sup> avec la bénédiction de sa femme restée au pays, mais non, il préfère aller à Cachan<sup>9</sup>. Il ne tenait pas à avoir ses lettres pour Cracovie<sup>10</sup>. Voir Naples et mourir<sup>11</sup>, tel est son souhait. Et non se rendre au diable Vauvert<sup>12</sup> !

Il faut respecter sa décision. Inutile de battre à Niort<sup>13</sup>, il est enfin heureux.

Je me dois, maintenant, d'aller en Germanie<sup>14</sup>.





- |    |  |
|----|--|
| 1  | <b>A</b> Bien manger – s’empiffrer                     |
| 2  | <b>B</b> Le lieu et le moment où on découvre la vérité |
| 3  | <b>C</b> Être cocu                                     |
| 4  | <b>D</b> Mentir – avoir son brevet de menteur          |
| 5  | <b>E</b> À grande distance                             |
| 6  | <b>F</b> Dans l’abondance                              |
| 7  | <b>G</b> Être perdu, flambé                            |
| 8  | <b>H</b> Il est très ignorant                          |
| 9  | <b>I</b> Se cacher                                     |
| 10 | <b>J</b> Remanier une épreuve typographique            |
| 11 | <b>K</b> Aller au diable                               |
| 12 | <b>L</b> Nier  |
| 13 | <b>M</b> Boire tout seul, sans inviter personne        |
| 14 | <b>N</b> Exprime le souhait ultime.                    |

(Correction p. VII.)

## Gilles Fau

Délégation du Lot

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l’un ou l’autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l’envoyer à **DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

suggère à Défense de la langue française d’envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

Adresse: .....

.....

.....

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

Adresse: .....

.....

.....





## Senghor, le Tourangeau d'Afrique

---

Extraits de *Léopold Sédar Senghor ou l'écriture d'une émancipation*, par Christian Massé. Vous trouverez le texte intégral sur l'internet.



© Assemblée nationale

À la mi-octobre 1935, Léopold Sédar Senghor débute comme professeur de français, latin et grec au lycée René-Descartes de Tours où il n'exerce que trois années, mais décroche auprès de ses élèves de classes sociales aisées la réputation d'un professeur érudit, rigoureux, courtois, distingué. Son élocution est réputée pour être exemplaire : il s'en expliquera plus tard.

Senghor est un nom d'origine portugaise qui signifie « seigneur », *Senghor* et *Sénégal* ayant la même racine ! Identification patronymique innée d'un homme intelligent à son pays.

En Touraine, le premier grand afflux d'immigrés espagnols et portugais est bien toléré. La haute société parisienne et les grands mondains internationaux, tel le duc de Windsor, forment un microcosme social très confortable qui flatte l'ego du jeune et brillant professeur. Senghor lit ses ébauches de poèmes dans les réunions de ces gens affables et gourmands de belles-lettres. Ses premiers textes seront publiés après la guerre, mais il faudra attendre 1990 pour découvrir des poèmes tourangeaux tels que :

*Tu m'as touché l'épaule*  
*Comme je passais le long de tes grilles vertes,*  
*Indifférent...* (*« Jardin des Prébendes ».*)

ou

*Printemps de Touraine,*  
*Je suis un sauvage, un*  
*Violent.*





*Printemps de Touraine,  
Laisse-moi dormir.*

*On ne badine pas avec le Nègre.* (« **Printemps de Touraine** ».)

En 1975, Senghor participe au colloque « Rencontre des poètes francophones », avec une communication avant-gardiste : « Apports des nègres à la poésie francophone. » Il préside le Sénégal depuis quinze ans et entrera à l'Académie française huit ans plus tard. Il révèle que ses premières lectures furent les œuvres de Victor Hugo, Baudelaire, Rimbaud, Mallarmé, Valéry, Claudel et Saint-John Perse. Il avoue avoir été profondément marqué, pour ne pas dire influencé, par l'audace révolutionnaire de Baudelaire, le premier à chanter la Vénus noire, à faire entrer la poésie française dans « *la forêt noire des correspondances et des symboles* », que Rimbaud transformera en bombe lucide et délirante à la fois :

*Je suis une bête, un nègre  
J'inventai la couleur des voyelles  
Avec des rythmes instinctifs* (Une Saison en enfer.)

« Cette révolution poétique, développe Senghor, introduit et impose le contraire de l'allégorie : le mythe, symbiose d'images analogiques, liées par leur sens, car participant toutes à l'expression d'une vision intuitive : ontologique. »

Quant à l'écriture en elle-même, Senghor apporte un éclairage totalement en phase avec l'esprit de la langue française qu'il enseigna à Tours. Pour lui, la maîtrise du langage, donc de la langue, est une priorité, « surtout s'il s'agit de la langue française », rappelant deux choses : en Afrique noire, le griot est souvent appelé maître de la pensée, et le poème est avant tout « *une parole plaisante au cœur et à... l'oreille* ». Pour charmer, au sens étymologique du mot, pour incanter, les paroles doivent s'exprimer en images analogiques, qui cachent et dévoilent en même temps « *des idées sentiments, un signifié sous un signifiant* », sans jamais oublier que :

*Le dire accordé au cœur est consonant à l'oreille !*

Christian Massé





# Tableau d'horreurs



– *Le Dauphiné libéré*, dans son numéro du 21 décembre 2015, nous apprend que « *le bilinguisme à l'école a le vent en poupe* ». Il annonce avec jubilation qu'au collège des Barrates, à Annecy-le-Vieux, « *des profs d'histoire, maths et EPS font cours en anglais* ». Il précise que cette expérimentation EMILE (Enseignement d'une matière par immersion en langue étrangère) est supervisée par un professeur américain et que trois enseignants ont accepté de faire leur cours en anglais. Pourtant, cette initiative est en infraction avec la loi du 4 août 1994 qui stipule dans son article 1 : « [le français] est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics ». Nous avons interpellé la ministre de l'Éducation nationale, M<sup>me</sup> Vallaud-Belkacem, à ce sujet. Petite précision : le maire d'Annecy-le-Vieux est Bernard Accoyer, ancien président de l'Assemblée nationale. Même s'il n'en peut mais, il est désolant que sa ville soit associée à l'abandon de notre langue nationale. Nous l'invitons à nous appuyer dans notre démarche de protestation.



– Le latin des missels sera-t-il remplacé par l'anglais ? La nouvelle communauté chrétienne de Lyon, nommée « *Hack my Church* » – soutenue par le diocèse de

Lyon –, vient de lancer une opération « *Light my Prayer* », qui semble rencontrer un beau succès. On peut saluer cette initiative de jeunes gens engagés, mais ces belles intentions ne peuvent-elles s'exprimer en français ? L'Église avait abandonné le latin pour être plus proche du peuple. C'est introduire une nouvelle ségrégation linguistique que de donner une telle place à l'anglais.



– On nous a récemment rebattu les oreilles avec le « classico », qui désigne dans les médias la rencontre de « foteballe » entre Paris et Marseille. Ce terme, d'origine espagnole, est « bêlé » (comme dit notre correspondant) par la plupart des journalistes et repris par le monde sportif cramponné. La traduction est simple et vient naturellement sans qu'il soit besoin d'un dictionnaire espagnol-français : « classique ». Certes, cela peut sembler insignifiant et anecdotique, mais ce choix d'un terme étranger à la place d'un terme français traduit bien le désamour de notre langue et le panurgisme de certains. Pour paraître initié et intelligent, il ne faut surtout pas parler français !

Marceau Déchamps





# Tableau d'honneur



- Notre combat pour la langue française est l'affaire de tous. Chaque geste de résistance, brillant ou modeste, participe à l'avancée de nos idées et de notre influence. Aussi faut-il citer l'action récente de Didier Fabre, adhérent de la Drôme. Après une commande, passée par l'internet à la société Amazon, il a reçu un appareil diffuseur d'huiles essentielles. La notice accompagnant l'objet était rédigée uniquement en anglais. Il l'a donc immédiatement retournée en précisant bien le défaut de traduction comme raison de son refus. Si nous multiplions ce type d'action, qui peut s'accompagner d'une plainte auprès des services de la Répression des fraudes, nous obtiendrons certainement un meilleur respect de la loi du 4 août 1994. Bravo à M. Fabre.



- De Braşov, en Roumanie, où nous gardons des relations avec l'Alliance française, nous parvient une information encourageante. La société Airbus Helicopters, qui construit une unité de production près de cette ville, a conclu des accords de formation au français avec l'Alliance française et a parrainé un concours de langue française, « Le lycée à hélice », dont le prix a été décerné lors de la Semaine de

la langue française. Le responsable de cette organisation, Adrian Mustatea, souligne l'appui matériel et les encouragements qu'il a reçus du directeur d'Airbus. Nous sommes heureux de constater que le statut du français reste solide dans cette grande ville roumaine et que des responsables industriels français sont également soucieux de la promotion de notre langue.



- Avec l'autorisation de l'association amie Avenir de la langue française, nous reprenons ci-dessous l'information donnée dans son dernier bulletin : Dans une lettre adressée à ses fournisseurs « dont l'adresse de facturation est au Québec », Pratt & Whitney Canada<sup>1</sup> annonce ses nouvelles intentions linguistiques : « *Par la présente, nous affirmons notre volonté de privilégier la langue française dans nos communications verbales et écrites quotidiennes avec vous. [...] Nous sommes fiers de notre appartenance à la société québécoise dont la langue officielle est le français et nous reconnaissons que cette diversité linguistique fait notre richesse.* » Voilà un autre bel exemple de fierté nationale linguistique qui devrait inspirer tous les acteurs économiques français.

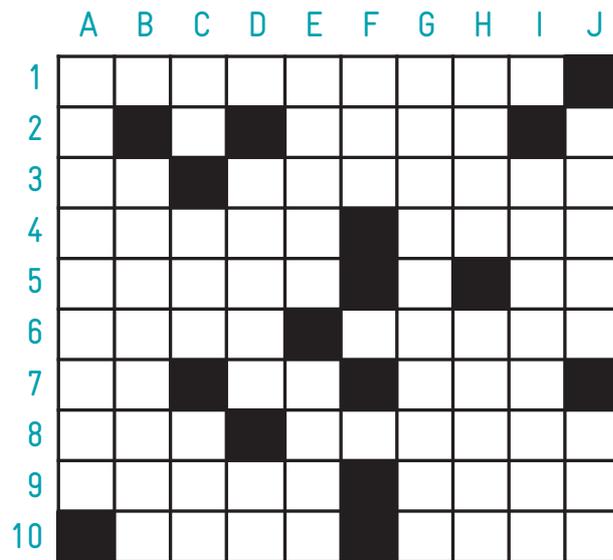
Marceau Déchamps

1. Pratt & Whitney Canada est présente depuis 1928 au Québec, où elle compte 5 000 salariés. Elle fabrique des moteurs d'avion pour les principaux constructeurs mondiaux.





## Mots croisés de Melchior



- |  |  |
|--|--|
| 1. Rarement roses.   | A. Vert et bavard.   |
| 2. Répète n'importe quoi.  | B. Pas régulier.   |
| 3. Lettres de Raspoutine.<br>Son jus est apprécié.                       | C. Sans voiles. Retiré en désordre.<br>On y trouve le bonheur.       |
| 4. Qui recule. Attache à l'envers.                                       | D. Ne va pas vite quand il est double.<br>Peu d'eau.                 |
| 5. Le soleil peut s'y noyer.<br>Donne le choix.                          | E. Au long bec, emmanché d'un long<br>cou. Évitions celles de mars ! |
| 6. Interrogatif, relatif ou exclamatif.<br>Image pieuse ou standardisée. | F. Lettres de l'Ecclésiaste.   |
| 7. Parcouru à l'envers. Conjonction.<br>Fin discrète.                    | G. Pièce d'Eugène Ionesco.   |
| 8. Voleuse par derrière. À la feuille ?                                  | H. Souffle dans tous les sens.<br>Belle de la Belle Époque.          |
| 9. Cri de la vigie. Port algérien.                                       | I. Prince africain.  |
| 10. Ville de la province de Tarragone.<br>Demeure porcine.               | J. Vérifiée. Trois cardinaux.  |





# Le français pour Yves Montenay

**Invité d'honneur, le 28 janvier, de notre déjeuner d'hiver, Yves Montenay, universitaire et président d'associations culturelles, a publié plusieurs ouvrages aux éditions Les Belles Lettres, dont deux sur la langue française\*. Voici le texte qu'il a rédigé pour la revue.**



© Madly Poitevin

## L'attitude des entreprises vis-à-vis du français

Je ne vais pas revenir sur la présentation de mon livre *La langue française, arme d'équilibre de la mondialisation* (<http://www.lesbelleslettres.com>), mais rappeler seulement qu'il comprend une histoire puis une géographie du français avec sa situation dans de nombreux pays et pour commencer en France. J'insiste aussi sur l'Afrique, qui pourrait donner à notre langue la première place mondiale vers 2050 **à condition** qu'il y ait une bonne stabilité politique, une gouvernance normale. Et de plus que les gouvernements africains ne cèdent pas à la pression exercée actuellement par qui vous devinez pour remplacer le français officiel par l'anglais soit directement comme au Rwanda, soit indirectement en éliminant notre langue au profit d'une langue locale.

Je vais donc me limiter à un point précis, figurant également dans mon livre, et qui concerne l'attitude des entreprises, vis-à-vis du français. Elles ont pour l'instant un rôle positif extrêmement important en Afrique

---

\* *La langue française face à la mondialisation* (2005, préfacé par Antoine Sfeir) et, en collaboration avec Damien Soupert : *La Langue française : une arme d'équilibre de la mondialisation* (2015, préface d'Hamidou Anne, 350 p., 25 €).





francophone et au Maghreb. C'est en effet principalement grâce à elles que le français y progresse. Je dis « pour l'instant », parce que ce ne serait plus le cas si les entreprises françaises en Afrique s'anglicisaient comme en France.

En effet, en France, la pression de l'anglais est très forte, et sa progression impressionnante. Cela amène beaucoup de mes camarades de combat pour le français à traiter les chefs d'entreprise de « traîtres ». Ce à quoi ils ripostent en les traitant de « ringards ». Je trouve ce différend désastreux, car nous avons besoin de tout le monde et plus particulièrement des entreprises, car ce sont elles qui imposent la langue de travail, voire la langue de tous les jours.

Il faut d'abord rappeler que les ouvrages en faveur de la langue française sont le fait d'intellectuels brillants, mais souvent fonctionnaires, enseignants par exemple. Il est assez naturel qu'ils ne connaissent pas le monde de l'entreprise et donc n'utilisent pas les meilleurs arguments pour le convaincre. Comme j'ai moi-même été cadre dirigeant puis chef d'entreprise dans une douzaine de pays, j'essaie de combler ce fossé.

De plus, par ignorance ou par conviction politique, beaucoup d'intellectuels français n'aiment ni le libéralisme ni le capitalisme, ni les États-Unis, trois termes qui se recoupent largement dans leur esprit. Donc cet état d'esprit, l'enseignement qui le reflète, et in fine, une bonne partie des décisions économiques de nos gouvernants sont « anti-entreprise », et cela depuis très longtemps : on pourrait remonter à Colbert. Il est donc assez naturel que beaucoup de chefs d'entreprise, de cadres, voire de Français de tous niveaux cherchant un emploi, aillent voir ailleurs. Et particulièrement dans les pays anglo-saxons où ils sont bien accueillis non seulement fiscalement, mais aussi et surtout avec la considération que l'on doit à ceux qui apportent l'emploi et le niveau de vie, en contrepartie d'un profit ou d'un emploi espéré.

Souvenez-vous que quelques mois après le début de l'actuel quinquennat, le Premier ministre britannique a déclaré aux entreprises françaises : « Venez chez nous, nous vous déroulerons un tapis rouge. » Or ces Français, une fois établis dans ces pays et après avoir vérifié que l'économie y marche mieux, ont tendance à en adopter la langue et certaines de leurs

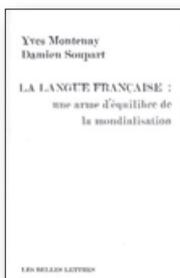
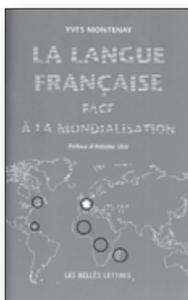




idées, puis à les importer en France pour ceux qui ont un pied de chaque côté, comme la plupart de nos grandes entreprises. Ce sont donc nos idées économiques qui sont responsables de ce phénomène et plus généralement du déclin relatif de la France.

Cela étant dit, les chefs d'entreprise vont trop loin et ne se rendent pas compte des inconvénients de l'anglicisation, y compris pour leurs propres entreprises. Ils oublient que l'on travaille mieux et que l'on est plus créatif dans sa langue maternelle et qu'imposer l'usage de l'anglais stérilise leurs meilleurs ingénieurs et commerciaux. Combien de fois en ai-je vu ne pouvoir s'exprimer aussi bien que des anglophones pourtant moins compétents ? Il y a bien d'autres arguments à donner, que vous trouverez dans mon livre, par exemple valoriser des compétences de tel employé d'origine portugaise pour discuter avec des clients de son pays d'origine, plutôt que de passer par l'anglais et de payer des formations linguistiques coûteuses et inefficaces.

En résumé, il faut convaincre les patrons et les cadres qu'en faisant travailler les Français en français ils améliorent les performances de leur entreprise, et qu'à côté de cela pèsent peu les complications pratiques comme les coûts de traduction. Gérer au mieux le travail de ses collaborateurs à la fois pour l'entreprise et pour leurs carrières personnelles est le travail normal de tout responsable.



**Yves Montenay**, né en 1941, à Poitiers.

Formation : Centrale, DES d'économétrie, Sciences-po, Doctorat de démographie politique.

Carrière : directeur général de Montenay SA et président du directoire de la société Veuve Alfred Montenay et ses fils (1982-86), président d'Ecotec (1986-87), gérant de Bérés et vice-président de Bérés Datam (1986-94) ; maître de conférences à l'IEP de Paris (1968-82), professeur de démographie, économie et finances internationales, président de l'Institut culture, économie et géopolitique (ICEG) (depuis 1991), chargé de cours à l'École supérieure de commerce de Paris-École d'administration publique (ESCP-EAP) (depuis 1994), directeur (1996-99) de l'École de gestion de l'Institut national des télécommunications (1997), éditeur des *Échos du monde musulman* (2007).

Œuvres : *Le Socialisme contre le tiers-monde* (1983), *Le Mythe du fossé Nord-Sud* (2003), *Nos voisins musulmans* (2004), *La Langue française face à la mondialisation* (2005), *Retraites, familles et immigrations en France et en Europe* (2006), *La Langue française : une arme d'équilibre de la mondialisation* (2015).

Décoration : chevalier des Palmes académiques.

(D'après le *Who's Who* 2016.)





# Nouvelles publications



## DICTIONNAIRE DU BON USAGE AU SERVICE DU SENS ET DE LA NUANCE

de Pascal-Raphaël Ambrogi

Honoré Champion, 2015, 528 p., 19 €

La collection « Champion Classiques », dirigée par Jean Pruvost, accueille un nouvel ouvrage préfacé par Abdou Diouf, ancien secrétaire général de la Francophonie. Comme l'indique le titre, ce nouveau dictionnaire se veut

au service d'une langue à la fois correcte et élégante. On y trouvera mille choses utiles, entre autres un rappel des grandes dates de l'histoire de notre langue qui va des Serments de Strasbourg (842) au décret du 3 juillet 1996, qui confère à l'État un rôle exemplaire dans l'emploi du français. Un petit florilège de citations bien choisies illustre le sujet. Suit l'introduction dans laquelle Pascal-Raphaël Ambrogi déplore l'affaiblissement actuel du français parlé et écrit mais évoque aussi la capacité de la cinquième langue parlée au monde à se renouveler.

Le dictionnaire proprement dit est consacré aux mots qui « posent problème » et à tous les risques de confusion qui les accompagnent : des termes courants, comme *incident/accident*, aux plus savants, *herméneutique/hermétique*. Ne sont pas oubliés les pièges orthographiques, dus à l'homophonie, *canne/cane*, *air/hère*, ou à d'autres raisons. Certains mots, *hécatombe* par exemple, sont pourvus d'une explication du sens littéral. On peut même découvrir la différence entre les différents whiskys : Scotch, Bourbon et Whiskey irlandais... Ou encore l'usage qui peut sembler étrange des majuscules : *le Soleil/un coucher de soleil*.

On se demande peut-être à qui s'adresse ce volume. En réalité il répond bien à son titre *Dictionnaire du bon usage*. Ni grammaire, ni traité d'orthographe, ni histoire de la langue, ni manuel d'érudition, il est un peu tout cela... C'est l'ouvrage d'un homme de grande culture. On n'y trouvera peut-être pas toujours ce qu'on cherche, mais on y apprendra bien des choses que l'on n'aurait pas même songé à chercher... C'est un livre à feuilleter, à consulter sans but précis. Nul doute qu'il devrait aussi faire le bonheur de nos amis francophones.

Claudie Beaujeu





### LE FRANÇAIS VU DU CIEL. VOYAGE ILLUSTRÉ EN LANGUE FRANÇAISE, de Marion Charreau

Zeugmo Éditions, 2015, 96 p., 40 planches illustrées, 29 €

Marion Charreau nous raconte l'histoire d'un jeune garçon parti à la découverte d'une île mystérieuse, qui n'est rien d'autre que son univers mental, le territoire peu à peu dévoilé des mots de la langue dans laquelle il est immergé depuis sa naissance. Mais comment l'auteure parvient-elle à transposer, à la manière d'une BD, le processus complexe de l'acquisition d'une langue ? D'abord en nous offrant le plaisir de superbes illustrations en couleurs, avec des bulles et des vignettes qui éclairent toutes les cartes de géographie psychologique de ce manuel aussi original que séduisant. Le jeune aventurier escalade la montagne des verbes, découvre que privé de ces mots difficiles qui se transforment sans cesse par la conjugaison, le paysage de la grammaire est tout gris, car les verbes sont comme le soleil, ils animent et réchauffent le sens des mots. Du haut de la montgolfière où l'invite le guide, il traverse des nuages d'adverbes, pénètre les arcanes des pronoms et des déterminants et s'enhardit à faire tourner la roue du temps, de plus en plus vite, et, en libérant le tourbillon de son imagination, parvient jusqu'au conditionnel par lequel tout devient possible. Plus tard, il pourra explorer le repaire des experts, linguistes, écrivains et professeurs, perfectionner la langue du cœur et la langue du corps, parcourir en tous sens le domaine enchanté de la littérature. **Monika Romani**



### LA BIÈRE

de Jean Pruvost et Benoît Meyer

Honoré Champion, 2015, 144 p., 9, 90 €

Blanche, brune, ambrée, de mars ou de décembre, voici la bière, « *mets de roi... à la mousse immaculée* », dans la collection « Champion les mots » : une véritable somme qui tient dans la poche, un monument de la culture des pays du Nord. Histoire, origines, fabrication, gastronomie, géographie, littérature, car la bière mousse aussi dans de bien jolies pages – et sans elle, Maigret ne pourrait se désaltérer dans le suspense desséchant de ses enquêtes –, tout est là. Jean Pruvost et Benoît Meyer nous emmènent dans les brasseries familiales où l'on fabrique « *la bière de ménage* » et dans les abbayes où elle « *se corse* ». Au Grand Siècle, l'Académie la définissait, mais au XIII<sup>e</sup> siècle déjà, Hildegarde de Bingen vantait « *les vertus aseptisantes du houblon* » et, dès 1391, est attestée l'existence de la « *bière houblonnée* ». Les Ardennes, l'Alsace, la Belgique, les Pays-Bas, la Bavière, le Danemark, le Québec lui ont donné des noms de monastères ou de familles. Aujourd'hui, elle tient sa place dans les pays latins, africains... Ale ou Pils, elle a fleuri des visages, arrondi des panses, réjoui bien des cœurs et enrichi notre vocabulaire. Un collectionneur de sous-bocks et d'étiquettes est un *cervalobélophile*, tandis qu'un collectionneur plus « général » est un *tégestophile*. Découvrons ce qu'est ou fut un *goudalier*, un *cambier* ou un *esward*... et sachez ne pas « *laisser la mousse en soif* »... **Jacques Dhaussy**



### LA PONCTUATION EN FRANÇAIS

de Jacques Dürrenmatt

Éditions Ophrys, 2015, 120 p., 18 €

L'excellente collection « L'Essentiel français » s'enrichit d'un nouveau volume au titre sobre. Il ne s'agit pas d'un banal traité à l'usage des apprentis journalistes à la recherche de règles précises pour ponctuer leurs écrits. Non que cela ne soit parfois bien utile. Ici l'auteur, professeur de linguistique à l'université de Paris-Sorbonne (Paris IV), nous présente une passionnante réflexion sur les signes de ponctuation, sur leur usage et leur fonction, en s'appuyant sur des textes littéraires, empruntés notamment à Montaigne, Rabelais, Flaubert,





Proust, Beckett et Claude Simon. Ainsi prenons-nous conscience de la complexité du sujet. En effet, les règles de la ponctuation ont varié au cours des siècles avec l'évolution de la langue et de son utilisation par les écrivains, sans oublier les poètes. À noter l'influence de la presse et des systèmes de ponctuation étrangers. L'approche stylistique des textes suffit pour nous convaincre de l'utilité de la ponctuation. L'historique de l'apparition des signes de ponctuation depuis le Moyen Âge, de leur pratique et des règles privilégiées par les grammairiens et les imprimeurs, est très éclairant. De même que l'influence du chant et de la diction oratoire. Jacques Dürrenmatt ne limite pas son étude aux signes traditionnels. Il attire notre attention sur l'organisation de l'espace dans un texte, sur l'importance de la mise en page, des blancs et de la typographie. Les quatre premiers chapitres étudient les principales fonctions de la ponctuation : agencer, distinguer, hiérarchiser. À ces propriétés connues s'ajoute la possibilité d'indiquer l'intensité. L'auteur évoque même les *slashes* et les émoticônes. La conclusion est aussi brève que dense. Elle met l'accent sur la multiplicité du fonctionnement de la ponctuation et sur son importance actuelle pour les écrivains, artistes, philosophes et critiques littéraires. Ajoutons que cette étude lumineuse est suivie d'une bibliographie fournie, d'un glossaire utile et de l'index des principaux signes et notions évoqués. **C. B.**



### HOMÈRE, VIRGILE, INDIGNEZ-VOUS!, de Thierry Grillet

Éditions First, « Document », 2015, 96 p., 10 €

Du côté du collègue – La seconde mort des langues mortes – Le monde ancien en nous – Contre la barbarie. Si bref soit-il, ce vibrant plaidoyer en faveur des Humanités devrait impressionner ces soi-disant experts en enseignement, réformateurs à tout va, qui souhaitent la disparition, à plus ou moins brève échéance, du latin et du grec. Pour l'auteur, au parcours si personnel, ni enseignant ni partisan, l'apprentissage des langues anciennes est en réalité un instrument d'émancipation. Leurs grammaires font partie des contraintes libératrices. Leur étude montre que d'autres manières de penser ont réglé en profondeur les comportements. Cet héritage doit perdurer dans l'esprit des jeunes générations. De Montaigne et Rabelais au mathématicien Poincaré, en passant par Nietzsche, Proust et Alain, ses défenseurs ne manquent certes pas. Si nous devons nous résigner : *Sunt lacrimae rerum* (Virgile)<sup>1</sup>. Un seul regret : que se passe-t-il ailleurs en Europe dans ce domaine ? **Nicole Vallée**



1. « Il est des larmes pour toute chose. »

### ZÉRO FAUTE GRÂCE AU CINÉMA, de Sandrine Campese

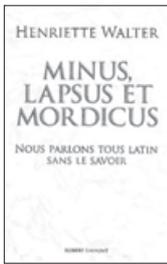
Éditions de l'Opportun, 2015, 336 p., 9,90 €



Grâce aux titres de quelque cent films « culte » et séries télévisées à succès, l'auteure parvient à explorer les pires difficultés, pièges, chausse-trapes de l'orthographe et de la syntaxe françaises. Elle parvient à unir amoureux du 7<sup>e</sup> art et du beau langage au fil d'un parcours inattendu et ludique.

*Les Aristochats* est un bel exemple de mot-valise, tout comme *Bisounours* et *Arnacœur*. *C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule* oublie tout simplement le *n* après « on ». *C'est eux les chiens* n'est pas fautif, mais « ce sont eux » aurait mieux convenu. Mais Sartre a bien écrit : « L'enfer, c'est les autres. » *Arrête-moi si tu peux* utilise correctement l'impératif, de même que *Va, vis et deviens*. *Pars vite et reviens tard* illustre la figure de style dite « parallélisme ». *Soda* n'est autre qu'un anacyclique, pouvant se lire aussi de la droite vers la gauche comme *Léon*. Mais ne confondons pas, SVP, l'anacyclique et le palindrome avec l'anagramme, et suivons sans crainte dame Sandrine au fond des salles obscures. **N. V.**





**MINUS, LAPSUS ET MORDICUS. NOUS PARLONS TOUS LATIN SANS LE SAVOIR**, d'Henriette Walter  
Robert Laffont, 2015, 304 p., 22 €

Ce nouvel ouvrage d'une grande et prolifique linguiste devrait vous combler tous par sa teneur à la fois didactique et distrayante. Sans cesse, nous employons des mots latins, dans le langage courant aussi bien que savant. Mais pourquoi ? Quelle est leur étymologie ? Comment et depuis quand les utilisons-nous ? Comment les prononcer ? Toutes ces questions et bien d'autres trouvent ici leurs réponses. Et aussi, et surtout, de *a priori* à *vox populi*, en passant par *corpus delicti*, *manu militari*, *sine qua non...* une liste exhaustive démontre que le latin est toujours bien vivant au XXI<sup>e</sup> siècle. *In extremis*, quelques dizaines de « créations » vous mettront à l'épreuve : *campus*, *quidam*, *super*, *motus*, *incognito...* Chassez l'intrus<sup>1</sup>. Où trouve-t-on l'expression « *margaritas ante porcos* » (des perles aux cochons)<sup>2</sup>. De très utiles index : des Noms de Personnes ; des Noms de Lieux, Peuples et Langues ; des Formes latines citées ; des Notions ; des Créations ; des Encadrés. Très copieuse bibliographie. Bref, *stricto sensu*, un *nec plus ultra sine qua non* à l'*homo universalis* que vous êtes tous... **N. V.**

1. Motus, mot français latinisé. 2. Dans l'Évangile selon saint Matthieu.

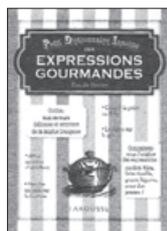
**Les éditions Larousse ne se lassent pas de semer à tous vents les surprises et les grâces de notre langue, et cela au moyen de ses « petits dictionnaires insolites »...**



**MOTS ET EXPRESSIONS HÉRITÉS DE L'ANTIQUITÉ**  
de Nicolas Lisimachio, nombreuses gravures d'époque  
2016, 96 p., 5 €

Apollon ? Le dieu du soleil, bien sûr. Crésus ? Quelqu'un de très riche. Le cheval de Troie ? Attention : piège. Le Minotaure ? Une drôle de créature. « Je sais, je sais ! » Mais est-il bien convenable de « *s'endormir dans les bras de Morphée* ? »<sup>1</sup> Pourquoi Freud et ses disciples nous terrorisent-ils avec le « *complexe d'Œdipe* » (prononcer É) ?<sup>2</sup> Réjouissez-vous d'avoir trouvé la panacée !<sup>3</sup> D'académie à Stentor, il y en a 74... ainsi revit le lien qui unit notre langage moderne à l'Antiquité. Précieuse bibliographie.

1. Parfaitement, voire très agréable, Morphée étant le dieu des rêves et des songes. 2. Son destin obligea Œdipe à tuer son père, Laïos, puis à épouser sa mère Jocaste : symbole des sentiments mêlés de l'enfant à l'égard de ses parents. 3. Fille d'Esculape, dieu de la médecine, la princesse Panacée donne aux humains des remèdes miraculeux à base de plantes (*pan*, « tout », *akos*, « remèdes »).



**EXPRESSIONS GOURMANDES**  
de Pascale Perrier, abondamment illustré  
2016, 96 p., 5 €

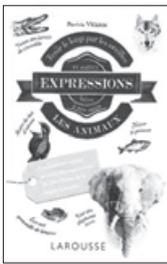
*Venez dîner à la bonne franquette. J'en ai déjà l'eau à la bouche, d'autant que j'ai un estomac d'autruche. Ce n'est pas ici que vous mangerez avec les chevaux de bois, et vous ne danserez pas devant le buffet. Avec un cordon-bleu comme vous, nous ferons ripaille. Pour la grosse légume que vous êtes, je n'ai pas oublié la cerise sur le gâteau. Vraiment, je ne suis pas venue pour des prunes...* Plus de quatre-vingts expressions amusantes et de la même farine. Et pour la bonne bouche, seize astucieuses questions et leurs solutions.

**TENIR LE LOUP PAR LES OREILLES. ET AUTRES EXPRESSIONS LIÉES À NOS AMIS LES ANIMAUX**  
de Patricia Vigerie, illustrations de Granville

2016, 512 p., 12,90 €

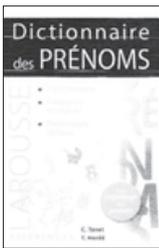
Quel bestiaire ! Ils y sont tous... en tout cas... beaucoup... de l'abeille au zèbre, en passant par le chat, le chien..., le requin et le rossignol..., le tapir et la tarentule. L'origine, l'étymologie, le sens





de l'expression. Des citations, tirées d'auteurs du Moyen Âge à nos jours, de Villon, Mme de Maintenon, Voltaire, Colette, Giono... Et de très nombreux proverbes. Un échantillonnage ? Oui, mais vous allez en deviner le sens tout seuls, je n'en verserai aucune larme de crocodile même si vous en voyez des éléphants roses : *Mettre les écureuils à pied. Un endormeur de couleuvres. Prendre la vache et le veau.* Vous allez aussi vous régaler avec des expressions du monde entier, classées par animaux et pays : Singe. Afrique : *Quand on donne un singe, on ne retient pas sa queue.* Écrevisse. Russie : *Quand le poisson manque, l'écrevisse est un poisson.* Chat. Angleterre : *Chat timide fait sourire effronté.*

Bibliographie.



### DICTIONNAIRE DES PRÉNOMS

de Chantal Tanet et Tristan Hordé

2016, 676 p., 11,95 €

7 500 prénoms, d'hier et d'aujourd'hui, d'ici ou d'ailleurs. Fréquence et origines. Personnages célèbres. Si ce dictionnaire n'est pas qualifié d'insolite, un certain nombre des prénoms qu'il offre à notre curiosité le sont bel et bien, qu'ils soient très anciens ou résolument contemporains et branchés... Ah ! les *Cléandre, Éliot, Méryl, Mirabelle, Orson, Tugdual, Ylane, Zéphyrin...* face aux *Clément, Élise, Nicole, Robert, Hervé, Guillemette, Laurence...* d'autrefois ! En tout cas, voici un ouvrage bienvenu, propre à vous fournir d'excellentes raisons de nommer votre rejeton *Lancelot* plutôt que *Louis*, *Maïssane* plutôt que *Marie...* **N. V.**

### À signaler :

- **FRANÇAIS : PREMIERS SECOURS**, de Jean-Pierre Colignon (Ellipses, 2016, 240 p., 16 €).
- **RÉCRÉATIONS LITTÉRAIRES. CURIOSITÉS ET SINGULARITÉS, BÉVUES ET LAPSUS, ETC.**, d'Albert Cim (Éditions Glyphe, 2016, 144 p., 10 €).
- **LES MOTS FONT LE JOB. NOUVEAU LEXIQUE DU MONDE DU TRAVAIL**, de Pierre Jullien, préface de Jean-Pierre Colignon (Lemieux éditeur, 2016, 176 p., 12 €).
- **DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CLASSIQUE LITTÉRAIRE. DE CORNEILLE À CHATEAUBRIAND**, de Bruno Hongre et Jacques Pignault, préface de Jean Pruvost (Honoré Champion, « Champion classiques - Références et Dictionnaires », 2015, 784 p., 24 €).

\* \* \*

- **ANTHOLOGIE DE LA PROSE FRANÇAISE**, de Suzanne Julliard (Éditions de Fallois, 2015, 1 088 p., 22 €).
- **PETIT LEXIQUE DES BELLES ERREURS DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE SUISSE ROMANDE**, par l'Association suisse des journalistes francophones, illustrations de Plonk & Replonk (Éditions Loisirs et Pédagogie, 2015, 274 p., 27,40 €).
- Aux éditions Honoré Champion (2015) :
  - **LE THÉ**, de Frédéric Tiphagne, préface de Thierry Clermont (« Champion les mots », 144 p., 9,99 €).
  - **DICTIONNAIRE DU BIEN MANGER. ET DES MODÈLES CULINAIRES**, de Kilien Stengel (« Champion les dictionnaires », 304 p., 18 €).
- **LE GRIS. DICTIONNAIRE DE LA COULEUR, MOTS ET EXPRESSIONS D'AUJOURD'HUI, XX<sup>E</sup>-XXI<sup>E</sup>**, d'Annie Mollard-Desfour, préface de Philippe Claudel (CNRS Éditions, 2015, 316 p., 30 €).
- **DICTIONNAIRE DES TERMES RARES ET LITTÉRAIRES**, de Jean-Christophe Tomasi (Chiflet & Cie, 2015, 320 p., 25 €).
- **JARGONNIER CATHOLIQUE DE POCHE**, d'Edmond Prochain (Éditions de l'Emmanuel, 2015, 118 p., 14 €).
- **DICTIONNAIRE DE NOVLANGUE**, de Jean-Yves Le Gallou, Michel Geoffroy & Polémia (Via Romana, 2015, 258 p., 20 €).



# Vie

# de l'association

## Sommaire

Déjeuner parisien .....	II	Solution de la page 55 .....	VII
Nouvelles des délégations.....	II	Échos .....	VIII
Solution des mots croisés .....	V	Bulletin d'adhésion .....	XII
Tribune .....	VI	Prochaines réunions .....	3 <sup>e</sup> de couverture

### Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

**S'adresser exclusivement** au secrétariat :

**222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

Tél. : 01 42 65 08 87.

**Fondateur** : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

**Administrateurs honoraires** : Pr Pierre Arhan, MM. Pierre Edrom, Hervé Lavenir de Buffon, Pr Jean-Jacques Rousset .

**Président** : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

**Vice-présidents** : MM. Antoine Blanc et Jean-Paul Clément.

**Trésorier** : M. Christophe Faÿ.

**Trésorières adjointes** : M<sup>mes</sup> Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, et Corinne Mazzocchi-Mallarmé.

**Secrétaire générale** : M<sup>me</sup> Guillemette Mouren-Verret.

**Secrétaire général adjoint** : M. Marceau Déchamps.

**Administrateurs** : M. Philippe Beaussant, de l'Académie française, président d'honneur, M<sup>e</sup> Jean-Claude Amboise, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, Jean-Pierre Colignon,

Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Dominique Hoppe, Michel Jacques, Michel Mourlet, Jean Pruvost, Alain Roblet, Jean-Marc Schroeder, François Taillandier, M<sup>me</sup> Marie Treps et M. Bernard Wentzel.

**Adjoint au secrétariat général** : M. Jacques Pépin (†).

### Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

**Cercle Ambroise-Paré** : président : Pr Jean-Jacques Rousset.

**Cercle Blaise-Pascal** : présidente : M<sup>me</sup> Paule Piednoir.

**Cercle des enfants** : présidente : M<sup>me</sup> Françoise Etoa.

**Cercle franco-allemand Goethe** : président : M. Charles Meunier (†).

**Cercle François-Seydoux**

**Cercle des journalistes** : président : M. Jean-Pierre Colignon.

**Cercle Paul-Valéry** : présidente : M<sup>me</sup> Anne-Marie Lathière.

# Déjeuner parisien

**Yves Montenay** était notre invité le jeudi 28 janvier. Cet ingénieur, qui a beaucoup voyagé, nous a donné un point de vue différent de ceux auxquels nous sommes habitués : la langue française vue des entreprises à l'étranger.

Comme nous, il regrette cette « *américanisation du monde et cet assujettissement au courant culturel dominant, dans le domaine commercial, dans la publicité, la politique, dans le domaine scientifique* », ainsi qu'il l'expose dans son livre *La Langue française, arme d'équilibre de la mondialisation* (voir p. 61). Il a répondu à de nombreuses questions sur ce sujet mais aussi sur la démographie, autre aspect de sa formation. Remercions Yves Montenay d'avoir animé un débat original et intéressant sur la place de la langue française dans le monde.

**Corinne Mallarmé**

# Nouvelles des délégations

## ALLIER

Pour découvrir les activités – concours, publications, agenda... – de la délégation présidée par l'écrivain **Frédéric Fossaert**, rendez-vous sur son blog, à partir du site de DLF, onglet « Site des délégations ».

## BORDEAUX

Le 10 décembre, la délégation a reçu **M. Hervé Mathurin** (voir p. 30).

Extraits du message de la **présidente Anne-Marie Flamant-Ciron** : « *En février, nous avons notre assemblée générale qui nous permet de faire le point avec nos adhérents sur l'année écoulée.*

*En mars, nous aurons une passionnante intervention de M. Lafossas sur le langage poétique "contemporain", qui ne fonctionne pas si différemment du classique. »*

## BRUXELLES-EUROPE

– Le projet Graines de baobab sera lancé en mars, à l'occasion de la Semaine de la langue française. Les délégations ont été sollicitées pour demander à leurs adhérents d'y participer s'ils le souhaitent.

Une conférence sur l'intercompréhension est en préparation avec le soutien de l'Alliance française.

**M. René Goyer**, président par intérim, restructure le conseil d'administration pour former une nouvelle équipe.

Notre amie bruxelloise **Catherine Dib** nous signale que la Société internationale des amis de Mohammed Dib a organisé le 11 mars, à Saint-Denis, une présentation de cet écrivain algérien par **Hervé Sanson** et **Charles Bonn** ; textes lus par la comédienne **Raphaëlle Serreau**.

### CHAMPAGNE-ARDENNE

Les conférences ont lieu à la Maison de la vie associative, 122 bis, rue du Barbâtre, à Reims. Au début de chaque séance, rappel d'éléments grammaticaux et orthographiques à partir d'erreurs fréquemment lues ou entendues.

– 23 avril, de 15 h 30 à 18 heures : Dictée n° 1 et correction, par la **présidente Nadine Najman**. Et remise des prix du concours réservé aux jeunes étrangers étudiant à Reims.

– 28 mai, de 16 à 18 heures : « De la casse au fusil, les ouvriers et artisans de l'écrit en 1870-71 », conférence de **M. Bernard Boller**.

– 18 juin, de 15 h 30 à 18 heures : « La traduction, une aventure linguistique passionnante », conférence de **M. Danh Thanh Do-Hurinville**. Et remise des prix du Plumier d'or aux lauréats champardennais.

### CHARENTE-MARITIME

Le 16 janvier, Dictée des Rois – *Mademoiselle Perle*, de Maupassant –, suivie de questions et d'un exposé sur l'auteur par le **président Christian Barbe**. Pour s'être illustrées à la dictée, **Véronique Pineau**, **Nelly Markovic**, **Liliane Marsallon-Magnaval**, **Monique Chemla** ont reçu des livres et des galettes offertes par le Relais du Bois Saint-Georges à Saintes. **Véronique Pineau** a lu de nouveaux poèmes.



Véronique Pineau, Monique Chemla, Christian Barbe, Liliane Marsallon-Magnaval, Nelly Markovic.

Le 12 mars, au Relais du Bois Saint-Georges, la Dictée de printemps a été suivie de questions et d'un exposé sur l'auteur.

– 23 avril : concours des Nouvelles du Bois, en partenariat avec le Saint-Georges Club.

– en mai : à préciser.

– 3 et 4 juin : rétrospective de chansons par la chorale du collège Aliénor-d'Aquitaine, sous la direction de **Vladimir Vukorep**, à la citadelle du Château-d'Oléron.

### CHER

Le 16 janvier, à l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration a élu **Alain Roblet**, président, **Jean-Pierre Rouard**, vice-président, **Patrick Breton**, secrétaire, **Philippe Leblond**, trésorier, et **Jack Bécard**, trésorier adjoint. Douze actions ont été arrêtées pour l'année 2016.

Quelques dates à retenir :

– 16 mars : Plumier d'argent ;

– 28 mai : participation au Festival du mot de La Charité-sur-Loire (Nièvre), en duo avec la délégation de la Nièvre ;

– 11 juin : remise des prix du Plumier d'argent ;

– en juin : pique-nique ;

– 25 juin : « Voyage au pays des immortels », conférence de **Michel Barbaux**.

### FRANCHE-COMTÉ

Dans le cadre des Rendez-vous de l'histoire du Cercle suisse, les membres de la délégation ont été invités à des conférences :

– de **Jean-Louis Clade**, ancien président de la délégation, le 19 janvier, sur son dernier ouvrage : *Chronique d'une guerre oubliée. La guerre de 1870-1871 en Franche-Comté* (Éd. Cabédita, 2013, 202 p., 22 €) ;

– de **Gérard Bédât**, le 7 février, sur les carnets de guerre du peintre Robert Fernier ;

– d'Annette Vialle, 17 mars.

Publications en 2015 :

– **Marie-Thérèse Renaud**, *Les Francs-Comtois de Paris* (Éd. Cabédita, 160 p., 22 €).

## Vie de l'association

- **Guy-Louis Anguenot**, *Le Commis de Grandes Terres* (Ç éditions, prix Marcel Grancher et prix Talent comtois 2015, 264 p., 19 €).
- **Jean-Louis Clade**, *À la découverte du Doubs* (Éditions du Belvédère, 127 p., 12 €).
- **Jean-Marie Thiébaud**, *Dictionnaire encyclopédique international des abréviations, sigles et acronymes* (L'Harmattan, 830 p., 49 €).

### GARD

C'est avec plaisir que nous saluons l'ouverture de cette délégation, présidée par **Alain Sulmon**, qui a pour secrétaire **Denis Rothé** et pour trésorier **Bernard Legrand**.

Nous adressons nos chaleureuses félicitations et nos vifs encouragements à tous les membres de la nouvelle équipe.

### HAUTES-PYRÉNÉES

Du **président André Jacob** : « *La délégation a deux objectifs pour le prochain trimestre :*

- *Organiser son assemblée générale pour le 4 avril.*
- *Après l'avoir préparé, participer au Forum annuel des associations, qui aura lieu le 11 et le 12 juin, à Tarbes. »*

### LOIR-ET-CHER

Le 28 février, la délégation tenait un stand au Printemps des livres, à Lamotte-Beuvron.

– Le 22 avril, à Romorantin-Lanthenay : causerie-débat sur la défense et la promotion de la langue française animée par **Jean Clochard**.

Les membres de la délégation :

- feront de la publicité pour DLF lors des divers ateliers culturels organisés par l'ALCV de Blois (Association loisirs et culture en Vienne et Bas-Rivière) ;
- distribueront des bulletins d'adhésion et donneront des explications sur DLF à l'occasion de la remise du prix Emmanuel-Roblès, décerné chaque année en juin à l'auteur d'un premier roman écrit en langue française.

### LOT

« *L'assemblée générale de la délégation Lotoise s'est déroulée le 3 février. Heureuse de ses neuf adhérents, elle a reconduit le bureau comme suit : présidente, Sandrine Mage. Secrétaire, Gilles Fau. Trésorière, Martine Aymard.*

*Lors de nos réunions mensuelles autour de jeux, étude du lexique et de la grammaire, dictées, actualité de la langue et de la littérature, nous préparons des soirées à thèmes, toujours en partenariat avec l'Association Racines. La prochaine a pour titre : « Mets, Mots, Mélodie » ; spectacle que nous avons annulé au lendemain du tragique attentat parisien. »*

### LYON

Les réunions auront lieu au Centre culturel d'Écully, 21, rue Édouard-Aynard.

– 15 avril, de 9 h 30 à midi et de 14 heures à 17 heures : Journée des auteurs, en partenariat avec la Société d'histoire d'Écully : rencontre avec des « poètes, romanciers, historiens... » La chanson française sera à l'honneur avec deux auteurs-compositeurs-interprètes écullois du groupe « Hot'Antiques ».

S'inscrire avant le 5 avril auprès de Françoise Michel, au 04 72 37 47 08, ou auprès de Daniel Joly, au 06 85 77 80 70.

– 13 mai, à 14 heures : dictée préparée et présentée par **Françoise Michel** et **Daniel Joly**. S'inscrire au 04 78 43 29 67 avant le 3 mai, 2 € d'inscription sont demandés.

– 20 mai, à 14 h 30 : correction de la dictée et remise des prix.

– 16 juin, à 15 heures, en partenariat avec la Société d'histoire d'Écully : « Des registres paroissiaux aux recensements » (éléments pour comprendre l'évolution de la population d'Écully), conférence de **M. Claude Lardy**.

### NIÈVRE

Au 2<sup>e</sup> trimestre, la **présidente Janine Bernadat** et son équipe visent la « *Concrétisation des contacts pris avec :*

- *le collègue de Donzy ;*

- *Les Amis de l'hôpital* [La Charité-sur-Loire] ;
- *Le centre social de La Charité-sur-Loire, club Seniors* ;
- *la bibliothèque municipale de la Charité-sur-Loire* ;
- *Le Journal du Centre* ;
- *le Festival du Mot de la Charité-sur-Loire* [voir "Cher"]. »

Autres projets : « *Les Journées européennes du patrimoine : participation à une exposition sur le vocabulaire de la Loire et des marinières dans une ancienne Maison de la batellerie. Invitation de la mairie à prendre une part active dans un forum "culturel" et à contribuer à l'organisation de ce forum.* »

### PARIS ET ÎLE-DE-FRANCE

Les nouveaux adhérents des deux dernières années ont été invités à un verre de l'amitié, le 10 mars, dans la jolie salle de la Rotonde à la mairie du XVI<sup>e</sup>. Nous ferons le compte rendu de cette réunion dans le prochain numéro.

### PAYS DE SAVOIE

Face au mutisme de France Télévisions, la délégation a lancé une pétition en ligne, intitulée : « L'anglo-américanisation à

outrance de notre langue, de notre pays et de notre télévision, ça suffit ! La France mérite mieux ! » N'hésitez pas à la signer et à la faire connaître.

### SUISSE

Le président **Étienne Bourgnon** a adressé aux rédactions des *Cahiers du Club de la grammaire* (Genève) et du *Trait d'Union* (Lausanne) son 13<sup>e</sup> article sur « Quelques verbes ». Il rappelle les terminaisons d'*exclure*, *inclure*, de *conclure*, *perclure* et *reclure* à l'indicatif, présent, futur et conditionnel (*j'exclus*, *il exclut*, *j'exclurai*, etc.), mais aussi au subjonctif présent (*que j'exclue*) et au participe passé (*exclu*, *exclue*, *inclus*, *incluse*). Dans son 49<sup>e</sup> article « Franglais, quand tu nous tiens », M. Bourgnon critique plusieurs anglicismes, dont « *talk-show* », à remplacer par *causerie*, *table ronde*, *débat*...

### TOURAIN

Le président **Philippe Le Pape** nous signale que la délégation participera comme chaque année au Chapiteau du livre à Saint-Cyr-sur-Loire. **Natacha Polony** parraine cette manifestation, qui aura lieu les 28 et 29 mai, et en anime la dictée.

## Solution des mots croisés

du numéro 258, page 64.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	P	I	S	S	A	R	R	O		A
2	I	N	G	R	E	S		D	O	M
3	C	O	R	O	T		R	A	D	E
4	A			M		P	E	L	E	S
5	S	O	U		P	A	P	I		
6	S	U		P	O	U	S	S	I	N
7	O		F	E	R			Q	U	I
8			A	R	T	I	C	U	L	E
9		S	U	I	E		R	E	E	L
10	W	A	T	T	E	A	U		S	

# Tribune

Je suis désolée de voir ce que devient notre belle langue française, c'est pourquoi je viens de m'abonner à *DLF*, agréablement surprise de constater que tant de gens se mettent en peine pour la défendre.

Il est vrai que cette langue a bien du mal à résister à la négligence de la majorité des Français, qui semblent se moquer de l'état de délabrement vers lequel elle s'achemine. Et pourtant, comment peut-on rester insensible à tous ces mots tronqués qu'utilisent tant de gens – pas seulement des jeunes – mais aussi des seniors, qui semblent trouver que cela fait très « dans le vent » de se dire « à plus », lorsqu'ils se quittent ou « nous nous verrons au p'tit-déj' » ou encore « passe-moi la mayo » s'ils déjeunent dans leur « appart' » ou au « restau » !, etc.

Il est à déplorer que, peu à peu, certains mots glissent vers une modification, explicable par le seul fait que des gens se trompent à un moment en les prononçant ou en interprétant leur sens. C'est ainsi que l'on peut voir écrit – même sous la plume de très bons romanciers – « *bringuebaler* » au lieu de *brinquebaler*, « *dégingandé* » au lieu de *dégingandé*. Ailleurs, c'est : elle repart « à zéro » au lieu de *de zéro* ; il a un salaire « *conséquent* » pour *appréciable* ou *important* ; ou encore il fait un « *périple en voiture* », alors qu'un périple est un voyage en bateau. Et ne parlons pas de cette « *œil que l'on jette* » à longueur de pages. Ne sommes-nous pas en train de devenir tous borgnes... et même aveugles !

Vous allez me dire que le dictionnaire a inclus certaines de ces nouvelles orthographes et significations dans ses pages, mais justement, je ne trouve pas normal que les membres de l'Académie acceptent ce genre de choses (à moins que

ce ne soit les éditeurs) car, rien ne les justifie, sauf le mauvais usage populaire.

Je n'aborde pas la question de l'utilisation à tort et à travers de mots anglais. Vous vous en êtes fort bien chargés dans le numéro 258 de *DLF*, beaucoup mieux que je ne l'aurais fait moi-même mais, là aussi, il y a de quoi s'inquiéter.

Tout cela est bien navrant et voir que *DLF* agit avec autant d'impact dans le monde est tout à fait réconfortant. Merci à vous tous de vous donner autant de mal, en espérant que les efforts faits par chacun et par tous donneront des résultats positifs.

**Giselle Labat** (Sisteron)

Je souhaite que votre merveilleuse publication ait une longue et belle vie et qu'elle soit distribuée dans tous les établissements scolaires et particulièrement aux professeurs de français !

Je vous félicite et forme des vœux très sincères pour que votre revue soit féconde et fertile.

Dans votre dernier numéro (258) que j'ai apprécié particulièrement, je n'ai pas compris à la page 38 dans les voyelles :

[e] *les*. Il me semblait que *les* article ou pronom se prononçait lai [lɛ].

**Anne-Marie Ternisien** (Neuilly-sur-Seine)

Un de nos membres les plus anciens (1965) et les plus âgés (né en 1922), Robert Vallée, professeur émérite de l'université Paris-Nord, neveu de l'un des fondateurs de *DLF*, le grammairien Maurice Rat, a été invité en octobre 2015 à donner une conférence à L'École supérieure d'ingénieurs en génie électrique ÉSIGÉLEC. Cette école reçoit

un grand nombre d'étudiants venus d'Afrique et du Maghreb, et dispense son enseignement en français. Le thème de la conférence de Robert Vallée était « Norbert Wiener et la cybernétique ». Elle eut un franc succès chez les étudiants comme chez les professeurs. À l'entrée de l'auditorium avait été apposée une plaque : « *Amphi Robert Vallée, mathématicien, promoteur de la cybernétique.* » Tout le monde ne peut pas avoir sa rue à Paris.

G. M.-V.

La revue que vous dirigez fait figurer à tort mon nom au bas de l'article intitulé « Le Tonnerre, de surprises en découvertes »,

page IV de l'encart « Vie de l'association ». Je souhaite très vivement qu'un correctif soit publié dans le prochain numéro spécifiant que les auteurs de l'article sont les lauréats cités dans l'introduction.

En effet, compte tenu du sens très développé de la propriété intellectuelle qu'ils ont manifesté lors de la rédaction, que Claude Gangloff et les aspirants de marine et moi avons pu constater, ils penseront probablement qu'il s'agit d'un vol de leur œuvre.

Désolé de vous importuner avec cette affaire de susceptibilité d'auteurs, mais je crois vraiment nécessaire de respecter leur droit collectif d'auteurs.

Gilles Grollemund (courriel)

## Solution\* de la page 55

1. Il ne sait pas toutes les foires de Champagne (**H**), « il est très ignorant ».
2. Aller à Angoulême (**A**), « bien manger, s'empiffrer (engouler) ».
3. Boire en Suisse (**M**), « boire tout seul, sans inviter personne ».
4. Vivre comme Dieu en France (**F**), « vivre dans l'abondance ».
5. Le chemin de Damas (**B**), « le lieu et le moment où l'on découvre la vérité ».
6. Être des Flandres (**G**), « être perdu, flambé ».
7. Aller, envoyer à Pampelune (**K**), « aller au diable ».
8. Aller en Cornouaille (**C**), « être cocu ».
9. Aller à Cachan (**I**), « se cacher ».
10. Aller à Cracovie, avoir ses lettres pour Cracovie (**D**), « mentir, avoir son brevet de menteur » (craque = mensonge).
11. Voir Naples et mourir (**N**), « exprime le souhait ultime ».
12. Au diable Vauvert (**E**), « grande distance ».
13. Battre à Niort (**L**), « nier ».
14. Aller en Germanie (**J**), « remanier une épreuve typographique (je remanie) ».

\* Source : *Dictionnaire des expressions et locutions*, d'Alain Rey et Sophie Chantreau (Le Robert, 2006).

# Échos

## NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

- **Michel Mourlet** : *Une vie en liberté* (Éditions Séguier, 2016, 430 p., 22 €), récit d'une vie consacrée à la littérature, au cinéma, aux femmes et aux voyages, et à ses rencontres – Sagan, Morand, Jean Marais, Losey, Abel Gance et tant d'autres. Il nous signale que sa maison, France Univers, a coédité avec Atlantica : *Les Templiers, l'ultime dessein* [...] 1291-1303, de Jean Haechler (2015, 580 p., 25 €).
- **Jean-Marie Dehan** édite sur l'internet une revue trimestrielle gratuite, consacrée aux jeux de lettres et de logique : **motsdetete.skynet blogs.be**, pour amateurs et experts en Scrabble, mots croisés et autres jeux intellectuels. Passionnant et dense.
- Dans *Art et Poésie de Touraine* (n° 223), revue trimestrielle dirigée par **Nicole Lartigue**, on trouve un article de **Philippe Le Pape** : « Les Mots en famille » (*DLF*, n° 257).
- **Axel Maugey** publie aux éditions Honoré Champion *Poésie et Société au Québec. De la solitude à la solitude rompue* (2016, préface de Jean Cassou, 346 p., 35 €).
- Sous la direction d'**Astrid Guillaume**, avec les préfaces de **Marianne Lederer** et **François Rastier**, *Idéologie et Traductologie* présente le regard croisé de onze chercheurs issus de langues diverses – arabe, grec, italien, portugais... (L'Harmattan, 2016, 240 p., 24 €).
- Sous le pseudonyme d'Arthur Gardine, **Serge Dujardin** a rédigé son roman, *L'histoire du chat qui n'en était pas un*, dans une nouvelle orthographe sans consonnes doubles (Collection Le Parc, 2015, avant-propos de **Claude Gruaz**, 226 p., 13,50 €).
- **Bernard Leconte** nous offre *Bon Papa, mon papa*, livre personnel, qui raconte une certaine histoire du xx<sup>e</sup> siècle (Éditions du Petit Véhicule, 2015, 136 p., 20 €).
- **Luc Frédefon** annonce son dixième roman *À quelque chose près* (Côte et Terre, 39950 Lège-Cap Ferret).
- **Luc Frédefon** annonce son dixième roman *À quelque chose près* (Côte et Terre, 39950 Lège-Cap Ferret).
- **la République italienne, Sergio Mattarella.**
- **Françoise Etoa**, pour son Cercle des enfants, a été à la une de l'hebdomadaire camerounais *Sans détour* le 1<sup>er</sup> décembre. Elle a été chaudement remerciée pour ses actions caritatives (voir p. 10).
- **François Taillandier** a présenté son dernier livre *Solstice* (Stock, 2015, 212 p., 18 €) dans *La Marche de l'histoire* de **Jean Lebrun**, sur **France Inter** (11 décembre).
- **France Inter** (17 décembre) : dans son émission *Boomerang*, **Augustin Trapenard** a reçu **Alain Rey** pour son ouvrage *Pourvu qu'on ait l'ivresse. De l'alcool à l'extase : un voyage à travers les arts et les lettres* (Robert Laffont, 2015, calligraphies de Lassaâd Metoui, 352 p., 30 €).
- Dans *L'Est républicain* (19 décembre), **Nicole Eymin**, secrétaire de la délégation franc-comtoise de DLF, présente les différentes activités de la délégation : conférences, concours du Plumier d'or et Prix de la Défense de la langue française, dotés de diverses récompenses.

## MÉDIAS

- Dans *M Le Monde* (28 novembre) : « L'Italie fait la chasse aux anglicismes », opération de défense de la langue italienne, portée par l'Accademia della Crusca et soutenue par le président de

– **Le Figaro** (23 décembre) : Dans un entretien accordé à **Mohammed Aïssaoui**, à propos de son recueil *La vraie gloire est ici* (Gallimard), **François Cheng** a redit son amour pour la langue française : « *C'est par ce biais [...] que j'ai épousé totalement la culture française.* »

– **Europe 1** (29 décembre) : **Bernard Pivot** et **François Rollin** répondaient à la question : « Pourquoi sommes-nous tous passionnés par la langue française ? »

– **Le Monde** (19 janvier) : le ministère de la Culture part en guerre contre les claviers d'ordinateur à cause de la difficulté d'accès aux caractères accentués et de la position de certaines touches. L'AFNOR a été chargée d'élaborer un nouveau modèle de clavier pour l'été prochain.

– **Le Monde** (20 janvier) : on lit sous la plume de **Robert Solé** un billet « Franglish », dans lequel il note avec humour (et tristesse) la « *pratique [qui] consiste à utiliser un mot anglais pour désigner ce qui s'énoncerait parfaitement en français* ». (Transmis par **Jean Clochard**.)

– Le 1<sup>er</sup> février, **Vosges Matin** signale la Dictée des nations, concoctée par **Philippe Dessouliers**, qui avait lieu en même temps à Bourg-Blanc,

Orsay, Belfort, Épinal et Delémont (Suisse).

– Nombreuses réactions à propos de la « réforme de l'orthographe » dans tous les médias. Citons :

• **Europe 1** (4 février) : dans **Europe midi**, **Jean-Michel Apathie** et **Maxime Switek** recevaient **Alain Rey** pour parler de ce sujet.

• **Europe 1** (6 février) : Même dans l'émission très politique de **Sonia Malbrouk**, les intervenants ont débattu de cette « réforme de l'orthographe » ! Plutôt contre, ils ont été applaudis par le public du studio.

• **L'Union** [Ardenne, Aisne, Marne] (7 février), qui a interrogé à brûle-pourpoint **Nadine Najman**, présidente de la délégation de DLF en Champagne-Ardenne.

– **Radio DX Club** (février) : Le cinéma au service de la langue française, tel est le projet que l'association Plein la bobine et le collègue Albert-Camus de Clermont-Ferrand ont lancé, pour donner aux élèves « *une nouvelle vision de l'utilité et de l'utilisation de la langue française* ».

– **La Croix** (8 février), **Jean Pruvost** signe l'article : « En matière d'orthographe, l'usage doit-il l'emporter ? » Signalons qu'il publie une chronique de langue dans ce quotidien, chaque samedi.

– **RCF** (23 février) : **Frédéric Vitoux**, de l'Académie française, **Jean Pruvost** et **Jean-Pierre Colignon** participaient à l'émission **Le temps de le dire**, présentée par **Stéphanie Gallet** : « L'orthographe, psychodrame français ». On peut écouter sur l'internet cette émission passionnante.

## FÉLICITATIONS

– **Jean-Pierre Rouard** a été nommé chevalier dans l'ordre national du Mérite.

– Pour son dernier livre *Oh là là ces Français ! Du pire au meilleur, comment le monde parle de nous* (voir DLF, n° 258, p. 58), **Marie Treps** a reçu un accueil chaleureux dans de nombreux médias. Citons, entre autres, **Le Figaro**, **France Culture**, **France 2**, **France Inter**.

– **Jean-Pierre Colignon** est allé à Casablanca présider la finale du Championnat du Maroc d'orthographe et de langue française, dont il a, depuis douze ans, rédigé toutes les dictées et tous les QCM. Il y avait cette année plus de 5 000 participants !

– **Marcienne Martin** nous a annoncé la parution de son ouvrage *A Name to Exist. The Example of the Pseudonym on the Internet*, consultable sur le site *Cambridge Scholars Publishing*, traduction de **Se nommer pour exister...** (L'Harmattan, 2012).



## Vie de l'association

### ON NOUS CITE

– Dans *L'Allaisienne* (n° 36), « lettre confidentielle de l'Association des Amis d'Alphonse Allais et de l'Académie Alphonse Allais », que l'on peut lire sur l'internet, **Jean-Pierre Colignon** présente en détail DLF, ses activités et sa revue.

### ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– **Jean-Pierre Colignon** :

- 2 avril : concours de culture générale au lycée La Rochefoucauld, Paris-VII<sup>e</sup>. Renseignements : UCIAP 7<sup>e</sup> au 01 45 55 28 05 et contact@uciap7.com.

- 16 avril : dictée de Piriac-sur-Mer.

– La dictée colombanaise, concoctée et organisée par **Jean-Charles Forestier**, aura lieu le 9 avril à 15 heures, au centre culturel Le Phare de Saint-Coulomb.

– Comme tous les ans, **Daniel Miroux** a composé une belle revue de presse sur les nombreuses actions de l'**Alliance Champlain** en 2015.

– **Thierry Priestley**, ancien président de Droit de comprendre, a créé **Demain nos langues**, association composée d'une jeune équipe aux convictions fortes, qui cherche un partenariat.

– **Astrid Guillaume** est la directrice scientifique d'une nouvelle maison d'édition : Les Éditions La Völva (79 D,

rue Fontaine-Écu, 25000 Besançon). Ligne éditoriale : « les sciences humaines, regroupant de nombreuses collections, les histoires des peuples, les contes et les romans, les signes et les cultures, que ce soit pour éditer des livres d'érudition, des ouvrages savants, des récits ou encore des sagas légendaires ».

– **Michel Dutilleul** a ouvert le site – La tempe sur le titre –, où il « identifie trois ennemis principaux de notre langue » et autres mauvais emplois des temps, des liaisons...

– Champion de France d'orthographe et fondateur d'Orthodidacte, **Guillaume Terrien** offre sur YouTube « L'astuce du champion », et « Le mot du champion », courtes et amusantes vidéos.

– Concours de poésie 2016 (jusqu'au 31 mars), organisé par l'**Association Poésie Terpsichore** de **Marie-Andrée Balbastre** et par **Rencontres européennes-europoésie** de **Joël Conte**.

– **Bernard Fripiat** annonce sa nouvelle saison sur l'internet : **orthogaffe.com**. Pour enseigner et distraire, il est aussi présent tous les dimanches sur Europe 1, ainsi qu'au Laurette Théâtre, à Paris-X<sup>e</sup>, le samedi à 20 heures.

– **Jérôme Samuel**, féru de l'œuvre de Kafka, propose

d'échanger des messages avec des amis de DLF : jerome.samuel07@orange.fr.

– **Jean-Joseph Julaud** était l'invité de **Caroline Roux** dans son émission **Découverte** sur **Europe 1** (5 février), pour parler de la collection « Pour les Nuls ». Il concocte aussi des dictées, dont celle du Salon du livre de Paris (19 mars), qui s'intitule... « dictée pour les Nuls » !

### AUTRES PUBLICATIONS

– L'**APFA** (Actions pour promouvoir le français des affaires) a publié la 24<sup>e</sup> liste du *Vocabulaire de l'économie et des finances*.

– La **Délégation générale à la langue française et aux langues de France** et l'**OIF** ont publié *L'Intercompréhension* (2015, 26 p.). On peut se procurer cet ouvrage auprès de la DGLFLF.

### JEUX DE SOCIÉTÉ



#### Mots magiques

(2 à 4 joueurs, à partir de 6 ans).

Trouver vite le plus de mots (sur le site Ludomus.com, 5,90 €).

#### J'apprends à lire

(dès 5 ans). 90 mots à composer

(Nathan, 19,99 €).



**Corinne Mallarmé**



# Comité d'honneur de Défense de la langue française

## De l'Académie française

M<sup>me</sup> Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,  
MM. Gabriel de Broglie, Alain Decaux, Marc Fumaroli,  
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen,  
Jean-Marie Rouart.

## De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

## De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean Mesnard,  
Jean-Robert Pitte.

## De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Henri Laccourreye, Yves Pouliquen.

## De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Maurice Leclerc, François Rousselet,  
MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

## De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,  
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis  
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

## Autres personnalités

M<sup>me</sup> Laura Alcoba, professeur d'université et écrivain ;  
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe  
Bouvard, journaliste et écrivain ; Armand Camboulives,  
président honoraire à la Cour de cassation ; Jean-Laurent  
Cochet, artiste dramatique et metteur en scène ; M<sup>me</sup> Jacky  
Deromedi, sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et  
écrivain ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand,  
journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à  
la Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques  
Legendre, sénateur ; Jacques Monge, secrétaire général des  
Amis de l'ENS, professeur émérite à la Sorbonne.

## Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de  
l'Organisation internationale de la Francophonie ;  
MM. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; Radhi Jazi,  
correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ;  
Abdelaziz Kacem, écrivain ; Salah Stétié, écrivain ; Heinz  
Wismann, philosophe et philologue.

## Délégations

### Algérie :

Achour Boufetta,  
correspondant.

### Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;  
M<sup>me</sup> Adrienne Dauprat,  
secrétaire.

### Bordeaux :

M<sup>me</sup> Anne-Marie Flamant-  
Ciron, présidente.

### Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer, président.

### Bruxelles-Europe :

M. René Goyer, président ;  
M<sup>me</sup> Véronique Likforman,  
secrétaire.

### Champagne-Ardenne :

M<sup>me</sup> Nadine Najman,  
présidente ;  
M. Francis Debar, secrétaire.

### Charente-Maritime :

M. Christian Barbe,  
président ;  
M. Claude Gangloff,  
vice-président.

### Cher :

M. Alain Roblet,  
président ;

M. Jean-Pierre Rouard,  
vice-président.

### Franche-Comté :

M<sup>me</sup> Claude Adgé,  
présidente ;

M<sup>me</sup> Nicole Eymin,  
secrétaire.

### Gard

M. Alain Sulmon,  
président ;

M. Denis Rothé, secrétaire.

### Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

### Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob,  
président.

### Loir-et-Cher :

M. Michel Pasquier,  
président ;  
M<sup>me</sup> Florence Haack,  
vice-présidente.

### Lot :

M<sup>me</sup> Sandrine Mage,  
présidente ;  
M. Gilles Fau,  
secrétaire.

### Lyon :

M<sup>me</sup> Nicole Lemoine,  
présidente.

### Nièvre :

M<sup>me</sup> Janine Bernadat,  
présidente ;  
M<sup>me</sup> Yvette Naga,  
présidente adjointe.

### Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatreboeufs,  
président ;

M. Saïd Serbouti,  
vice-président.

### Normandie :

Dr Bruno Sesboüé,  
président.

### Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,  
président.

### Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,  
président.

### Suisse :

M. Étienne Bourgnon,  
président.

### Touraine :

M. Philippe Le Pape,  
président.

**Dessins :** Jean Brua.

**Illustration de la couverture :** Anne Broomer, d'après le « Portrait de Molière » de Charles-Antoine Coyvel (Comédie-Française).

**Citation de la couverture :** Hamidou Anne, diplomate, ancien élève de l'ENA.

**Comité de rédaction et correcteurs :** Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell-Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Jean-Paul Clément, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié, Jacques Pépin (†), Joseph de Miribel et Claude Wallaert.



# Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française  
222, avenue de Versailles, 75016 Paris  
Tél. : 01 42 65 08 87  
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org)  
CCP Paris 676 60 Z  
Iban (Identifiant international de compte) :  
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) : .....  
Adresse où envoyer la revue : .....

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À ..... le ..... Signature :

## RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : ..... Téléphone : .....  
Votre profession actuelle ou ancienne : ..... Courriel : .....  
..... Vous avez connu Défense de la langue  
Services que vous pourriez rendre à française par : .....  
l'Association : .....

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE
<b>Bienfaiteur et mécène</b>	à partir de 100*	à partir de 100
<b>Cotisation et abonnement</b>	<b>40*</b>	45
<b>Cotisation couple avec abonnement</b>	<b>45*</b>	<b>50</b>
<b>Cotisation sans abonnement</b>	30*	30
<b>Abonnement seul</b>	35	40
<b>Étudiant</b> (moins de 25 ans)	10	15
<b>Abonnement groupé</b> (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)	65	

\* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (mais néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).



# PROCHAINES RÉUNIONS

## Rappel

**Assemblée générale, déjeuner et prix Richelieu :  
samedi 2 avril 2016**

**L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra  
le 2 avril, à 9 h 30, à l'École des mines,  
amphithéâtre L118,  
60, boulevard Saint-Michel, à Paris-6<sup>e</sup>,  
et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures,  
au palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard,  
à Paris-6<sup>e</sup> (prix : 50 €).**

**Notre invitée d'honneur sera Natacha Polony\*,  
lauréate du prix Richelieu 2016, à laquelle notre  
président, Xavier Darcos, de l'Académie française,  
remettra sa récompense.**

Renseignements pages X et XI du précédent numéro (258).

Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront  
adressé le montant correspondant.

*\* Parmi ses ouvrages : Nos enfants gâchés : petit traité sur la  
fracture générationnelle française (2005), Le pire est de plus en  
plus sûr : enquête sur l'école de demain (2011) et Nous sommes  
la France (2015).*



## OBJECTIFS

### DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit plus de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4<sup>e</sup> des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **40 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XII** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

